

Vivre dans le projet Lambert.  
Étude exploratoire du rapport au quartier et des expériences de stigmatisation  
territoriale de jeunes résidents d'une zone urbaine défavorisée.

Par Sara Lambert

Mémoire déposé à  
l'École de service social  
en vue de l'obtention de la maîtrise en service social

sous la direction de Marc Molgat

Université d'Ottawa

Juillet 2018

## RÉSUMÉ

Ce mémoire se penche sur le rôle que peut prendre la réputation d'une zone territoriale dans l'expérience des jeunes du quartier Fournier à Gatineau, et plus précisément sur la manière dont elle confère aux jeunes une identité stigmatisée. À l'aide d'une approche méthodologique qualitative, la présente recherche a été réalisée grâce à des groupes de discussion réunissant 9 jeunes âgés de 12 à 16 ans, appelés à s'exprimer sur leur expérience dans le quartier. Les résultats de cette recherche démontrent que le quartier est bel et bien sujet à une réputation qui le dessine comme une zone désinvestie de laquelle il faut s'éloigner. Ces perceptions répandues par rapport au quartier entraînent des expériences de stigmatisation et de discrimination qui viennent s'entrecroiser avec d'autres catégories d'oppressions. Ces expériences plongent les jeunes dans une relation ambivalente vis-à-vis leur lieu de résidence et affectent considérablement leur rapport au quartier. Pour les jeunes du quartier Fournier, le fait de résider dans ce quartier constitue une tache sur leur identité qu'ils s'efforcent de camoufler dans certains contextes. Enfin, ce mémoire propose de réfléchir à la façon dont ces résultats de recherche peuvent être compris et mobilisés dans le cadre de la pratique du travail social.

## REMERCIEMENTS

À mon directeur de mémoire, Marc Molgat. Merci d'avoir valorisé mes idées, de m'avoir outillé dans la réalisation de ce défi et d'avoir fait en sorte que je me sente à ma place tout au long de ce parcours. Ta confiance et ton accompagnement m'ont motivé dans la poursuite de mes études.

À ma famille. Merci de m'avoir encouragé, tous à votre manière, tout au long de mon cheminement scolaire. Papa, merci pour tes nombreuses relectures et tes conseils grammaticaux forts pertinents. Maman, merci pour tes petites attentions et tous ces repas qui m'ont apporté beaucoup de réconfort. J'espère que ce mémoire vous rendra fiers.

À une collègue de classe qui est devenue une amie. Les réflexions sans fin, les soirées de rédactions en ta compagnie et les moments de découragements partagés me manqueront certainement. Marie-Pier, merci d'avoir aimé mon projet autant que moi.

À mon incroyable équipe de travail. Mélissa, Émilie, Brian et Caroline, sans votre écoute, votre soutien et votre implication, ce projet n'aurait su voir le jour. Merci d'être vous !

À toutes les personnes inspirantes qui m'ont entourées durant cette aventure, je vous remercie. Une mention toute spéciale à ma meilleure amie, Elsa, merci de me connaître parfois mieux que moi-même dans mes moments de panique.

Et enfin, je ne peux passer sous silence ceux qui sont au cœur de ce projet. À tous ces magnifiques jeunes qui ont acceptés de partager avec moi. Quelques lignes au terme de ce mémoire ne suffisent pour vous rendre hommage. Sachez, que je vous serai infiniment reconnaissante.

# TABLE DES MATIÈRES

|   |            |
|---|------------|
| <i>RÉSUMÉ</i> .....   | <i>II</i>  |
| <i>REMERCIEMENTS</i> .....  | <i>III</i> |
| <i>INTRODUCTION</i> .....   | <i>1</i>   |
| <i>CHAPITRE I : PROBLÉMATIQUE</i> .....   | <i>4</i>   |
| 1.1 Contextualisation .....   | 5          |
| 1.1.1 La pauvreté, un phénomène croissant .....                                   | 6          |
| 1.1.2 La territorialisation des quartiers défavorisés .....                       | 6          |
| 1.1.3 Habiter dans un quartier défavorisé : des retombées à ne pas négliger ..... | 9          |
| 1.2 Stigmatisation, pauvreté et espace : état du phénomène à l'étude .....        | 13         |
| 1.2.1 Stigmatisation et pauvreté .....  | 14         |
| 1.2.2 Processus de stigmatisation territoriale .....                              | 15         |
| 1.2.3 Implication pour les résidents des quartiers défavorisés .....              | 17         |
| 1.3 Cadre théorique et objectifs de recherche .....                               | 22         |
| <i>CHAPITRE II : MÉTHODOLOGIE</i> .....   | <i>25</i>  |
| 2.1 Posture épistémologique et choix de la méthodologie .....                     | 26         |
| 2.2 Démarches méthodologique et outils de recherche .....                         | 27         |
| 2.2.1 Population à l'étude et critères d'inclusion .....                          | 27         |
| 2.2.2 Modalités de recrutement .....  | 28         |
| 2.2.3 Collecte de données .....   | 28         |
| 2.3 La méthode d'analyse des données .....  | 30         |
| 2.4 Considérations éthiques .....   | 31         |
| 2.5 Limites et apports de la recherche .....                                      | 32         |
| <i>CHAPITRE III : ANALYSE</i> .....   | <i>33</i>  |
| 3.1 Les jeunes participants et participantes : qui sont-ils ? .....               | 34         |
| 3.2 Lambert : « C'est un quartier de pauvres » .....                              | 35         |
| 3.3 Un lieu de stigmatisation et de discrimination .....                          | 37         |

|            |   |           |
|------------|---|-----------|
| 3.3.1      | Détérioration de l'espace physique .....                                      | 37        |
| 3.3.2      | Présence policière et profilage.....  | 39        |
| 3.3.3      | Cloisonnement géographique .....  | 42        |
| 3.3.4      | Jeunes, issus de familles immigrantes et résidents du quartier Fournier ..... | 45        |
| 3.3.5      | Rester entre nous .....   | 48        |
| <b>3.4</b> | <b>Les jeunes et leur rapport au quartier .....</b>                           | <b>50</b> |
| 3.4.1      | Contraste des sentiments positifs et négatifs.....                            | 51        |
| 3.4.2      | Distanciation .....   | 52        |
| 3.4.3      | Un statut socioéconomique mobile.....   | 54        |
| <b>3.5</b> | <b>Discussion .....</b>   | <b>57</b> |
| <b>3.6</b> | <b>Conclusion .....</b>   | <b>61</b> |
|            | <b><i>CHAPITRE IV : IMPLICATIONS POUR LE TRAVAIL SOCIAL.....</i></b>          | <b>63</b> |
|            | <b><i>CONCLUSION .....</i></b>  | <b>69</b> |
|            | <b><i>BIBLIOGRAPHIE .....</i></b>   | <b>72</b> |
|            | <b><i>ANNEXE A : GUIDE D'ENTREVUE DE GROUPE.....</i></b>                      | <b>79</b> |
|            | <b><i>ANNEXE B : TABLEAU DE CODIFICATION DES THÈMES .....</i></b>             | <b>81</b> |

# INTRODUCTION

En cette période d'austérité sociale et économique, la pauvreté chez les jeunes est un sujet dans l'air du temps. Avec la montée fulgurante du coût de la vie et un écart grandissant entre les riches et les pauvres, les populations qui habitent les quartiers défavorisés se voient confrontées à une précarisation de leurs conditions de vie et se retrouvent souvent enclavées dans des espaces urbains désinvestis.

La recherche en sciences sociales s'est penchée sur les effets que peut avoir le quartier de résidence sur les expériences des jeunes de quartiers précaires. En s'intéressant à l'espace géographique dans lequel les jeunes évoluent, on constate que le fait de grandir dans un quartier défavorisé est souvent associé à des conséquences négatives sur le plan individuel et social. Les expériences de stigmatisation sont, entre autres, mobilisées pour expliquer les conséquences négatives d'avoir pour lieu de résidence un quartier défavorisé. Si l'effet de quartier a longuement été étudié, les expériences et les perceptions des jeunes sur le sujet le sont pourtant moins.

Dans ce contexte, la présente recherche aborde les expériences de stigmatisation locale de jeunes d'un quartier défavorisé à Gatineau. Le concept de stigmaté, tel que proposé par le sociologue Erving Goffman, sert d'assise théorique dans le cadre de cette analyse. Par cette démarche de recherche, nous tentons de répondre à la question suivante : de quelle manière la stigmatisation territoriale influence-t-elle le vécu de jeunes de zones défavorisées dans leur rapport à leur quartier, selon leur propre perception ?

Dans l'objectif de contextualiser le phénomène dont il est question ici, le premier chapitre de ce mémoire soulève les différents processus qui y prennent part, tout en mettant en évidence les éléments qui touchent de manière plus pointilleuse la jeunesse. L'ensemble des dynamiques qui nous permet de lier la stigmatisation et l'espace urbain au problème que pose la territorialisation de la pauvreté y est abordé. Et ce, dans l'optique d'en distinguer les implications pour les jeunes résidents de quartiers défavorisés.

Le deuxième chapitre présente l'approche de recherche favorisée dans le cadre de ce projet. Inscrite une démarche qualitative au moyen de groupes de discussion, la collecte de données cherchait à mieux saisir les perceptions qu'ont les jeunes de leur quartier pour comprendre de quelle façon ils reçoivent et interprètent la stigmatisation associée à leur quartier. Cette méthode a permis à des adolescents souvent sans tribune de relater leurs expériences pour en dégager une compréhension collective. Plus particulièrement, ce

chapitre aborde la démarche méthodologique et les outils de recherche, la méthode d'analyse de données, quelques considérations éthiques et conclut sur les limites et les apports de la recherche.

Le troisième chapitre est consacré à l'analyse des résultats. En commençant par une brève description des jeunes participants, il se penche ensuite sur le profil du quartier à l'étude et, de manière plus spécifique, sur la réputation qu'il a dans l'opinion publique. Nous enchaînons avec les expériences de stigmatisation et de discrimination des jeunes pour poursuivre avec un examen du rapport qu'ils entretiennent avec leur quartier. Nous terminons en articulant une réflexion sur le rôle que peut jouer le stigmate du quartier dans la construction identitaire des jeunes.

Le quatrième et dernier chapitre du mémoire se veut une courte discussion sur la manière d'appréhender les résultats de cette recherche dans le champ du service social. Nous proposons d'explorer quelques orientations que pourraient prendre différents acteurs appelés à intervenir, de près ou de loin, auprès des jeunes du quartier à l'étude, pour terminer en abordant des pistes de réflexion en vue de futures recherches.

# CHAPITRE I : PROBLÉMATIQUE

## 1.1 Contextualisation

Devant l'inaccessibilité financière des logements et face aux regroupements dans l'espace urbain d'habitations abordables, se présentent des phénomènes de concentration de la pauvreté qui font en sorte que des ensembles de familles et d'individus ayant pour caractéristique commune l'insuffisance financière habitent dans des zones appauvries des villes. L'isolement spatial de ces quartiers précaires représente un enjeu en matière d'intégration pour les communautés, et tout particulièrement, pour les jeunes qui y résident. S'inscrivant dans des rapports liés à l'espace urbain, l'exclusion sociale les guette en les cloisonnant dans un territoire désinvesti, limitant ainsi leurs opportunités, leurs moyens de subsistance, et leur capital social.

En relation avec les discours qui promulguent une conception individualisante et responsabilisante de la pauvreté, il n'est pas rare que les quartiers défavorisés soient perçus dans l'opinion publique comme des lieux que seuls les groupes marginalisés daigneraient habiter. Lorsque les quartiers font l'objet d'une telle réputation, les jeunes résidents en sont rarement épargnés. Les expériences de stigmatisation étant souvent partie prenante de la réalité des quartiers ségrégués, elles apparaissent comme des retombées négatives d'avoir pour lieu de résidence une zone désavantagée au plan socioéconomique.

En ce sens, il importe de s'intéresser à la manière dont le fait d'habiter dans une zone reconnue comme étant défavorisée expose les jeunes résidents à des circonstances particulières et propres au quartier et qui, en retour, influencent la façon dont ils font l'expérience du quartier. Dans cette optique, ce mémoire émet l'hypothèse que les jeunes du quartier Fournier à Gatineau, et plus précisément du projet Lambert, sont sujets à une étiquette qui renvoie à la réputation du quartier.

La première partie de ce chapitre porte sur les quartiers défavorisés et a pour objectif de tracer un portrait du phénomène de la territorialisation de la pauvreté et des dynamiques qui en découlent. La seconde partie se penche plus en profondeur sur la stigmatisation territoriale en explorant les mécanismes qui lient stigmatisation, pauvreté et espace, au détriment des communautés touchées. Par la même occasion, cette section tentera de mettre en lumière les implications de la stigmatisation territoriale pour les résidents d'habitats

sociaux stigmatisés. Dans l'ensemble de ce chapitre, les spécificités qui touchent les jeunes seront mis en relief.

### **1.1.1 La pauvreté, un phénomène croissant**

De nos jours, la croissance des inégalités entre les riches et les pauvres est reconnue comme un enjeu prépondérant à l'échelle internationale (The WEF's annual global risks report, 2016). Au cours des dernières années, le Canada s'est classé parmi les pays les plus inégalitaires de l'OCDE (2012). Les politiques sociales sont en partie responsables de cette distribution inéquitable des ressources. En effet, les initiatives gouvernementales ont permis qu'une fraction importante des richesses réside entre les mains du groupe détenant déjà un revenu nettement supérieur à la majorité. Ce qui enferme des individus dans des situations financières inconfortables, voire même intolérables. À cet égard, les écrits scientifiques montrent une nette corrélation entre la croissance des inégalités et la montée des problèmes sociaux (Zorn, Venne, & Poitras, 2015). C'est sous différentes allures que se manifestent ces inégalités. Notamment, on assiste au Canada à un accroissement du nombre de personnes vivant en situation de pauvreté. Des rapports, qui font état de la pauvreté au Canada, ont montré que 10% des ménages canadiens vivent sous le seuil de faible revenu et que 13 % des jeunes de moins de 18 ans vivent dans la pauvreté (Statistique Canada, 2011; Gaetz, Donaldson, Richter, & Gulliver, 2013). Ceci équivaut à plus d'un million de jeunes qui vivent dans des familles dont le revenu est insuffisant (Gouvernement du Canada, 2016). Pour ces familles, le choix du quartier de résidence s'opère en fonction de cette insuffisance financière : les habitations sociales et les quartiers appauvris devenant alors la seule option en matière de logements.

### **1.1.2 La territorialisation des quartiers défavorisés**

La prise en charge de ce problème social par les décideurs porte à réfléchir à la distribution territoriale des ressources financières. Au cours des dernières années, de nombreuses familles en situation économique précaire se sont regroupées dans des zones défavorisées de la ville (Gaudet & Bouchard, 2004). Cette agglomération de ménages pauvres est attribuée à une hausse des prix des loyers ainsi qu'à un rassemblement spatial des logements à prix abordables (Recoquillon, 2009; Warr, 2005b). On observe une

précarisation des conditions de vie des résidents de quartiers défavorisés et un écart grandissant entre les revenus des familles riches et des familles pauvres (Gaudet & Bouchard, 2004). Parallèlement, la construction d'habitations similaires qui s'adressent à une population au portefeuille comparable et qui mène à une « juxtaposition de quartiers nettement différenciés » est un phénomène qui existe depuis plusieurs décennies (Chamboredon & Lemaire, 1970, p. 3). Ainsi, cette polarisation spatiale entre les plus fortunés et les moins fortunés persiste et on assiste à une concentration de la pauvreté dans certains quartiers (Chamboredon & Lemaire, 1970; Warr, 2005b).

La recherche portant sur les quartiers ségrégués s'est intéressée à la distribution spatiale des diverses catégories sociales ainsi qu'à la surreprésentation de certains groupes d'individus dans les quartiers défavorisés (Andersson, 2004). Les familles monoparentales, les personnes âgées et les personnes vivant avec un diagnostic de santé mentale ou d'handicap physique sont surreprésentées dans les quartiers caractérisés par une homogénéité et une pauvreté socioéconomique (Favreau & Fréchette, 2002; Statistique Canada, 2011). De plus, la recherche démontre que les minorités visibles sont fortement représentées dans les quartiers plus démunis (Bordet, 2017; Favreau & Fréchette, 2002; White, Fong, & Cai, 2003). Les groupes racisés ainsi que les familles ayant un parcours migratoire sont sujets à plusieurs barrières structurelles et mécanismes institutionnels qui posent une limite à leur inclusion socioéconomique (Bourdabat & Boulet, 2007; Galabuzi, 2006). En ce sens, le phénomène de territorialisation de la pauvreté entraîne une concentration des familles immigrantes et des minorités visibles dans les quartiers précaires.

Bien que les résidents des quartiers défavorisés constituent une unité économique semblable, ils sont souvent confrontés à des réalités bien distinctes (Gaudet & Bouchard, 2004); les quartiers défavorisés se distinguent ainsi par l'hétérogénéité des défis qui affligent les résidents. Cette constitution disparate des quartiers défavorisés et des réalités observées rend plus difficile la création des liens entre les résidents (Gaudet & Bouchard, 2004). Dans les quartiers majoritairement composés d'habitations sociales, l'affaiblissement des liens sociaux à l'intérieur même du quartier renforce l'isolement vécus par les résidents (Wacquant, 2007). Lorsqu'elle s'ajoute à des interactions limitées avec l'extérieur, cette situation représente un enjeu important (Bordet, 2017; Vieillard-

Baron, 2011) car l'isolement géographique des quartiers à habitations sociales est susceptible d'engendrer des problèmes de communication avec l'extérieur, d'accès au marché du travail et d'intégration sociale en général (Atkinson & Kintrea, 2001). Ces dynamiques ont pour effet de fixer les individus sur un territoire donné, en réduisant considérablement les allées et venues à l'extérieur du quartier (Atkinson & Kintrea, 2004). Ainsi, les résidents se retrouvent à la fois isolés dans un espace géographique, et isolés à l'intérieur même de cette zone.

Parallèlement, les logements sociaux étant souvent trop étroits pour la composition des familles qu'ils accueillent, les jeunes qui habitent les quartiers défavorisés tendent à n'avoir pour lieu de socialisation que les endroits publics. Ce phénomène est souvent associé à un taux de délinquance juvénile élevé dans les quartiers défavorisés (Oreopoulos, 2008). En ce sens, les jeunes qui résident dans un quartier majoritairement constitué de logements sociaux sont davantage exposés à des situations de nature illégale que leurs pairs qui habitent des quartiers à revenus moyens (Boucher, 2015; Oreopoulos, 2008). Cette situation a fait l'objet de plusieurs recherches dans les quartiers dans lesquels on note une forte concentration des groupes racisés (Bordet, 2017; Boucher, 2015). Dans un tel contexte, la proportion élevée d'activités criminelles dans les quartiers défavorisés redéfinit les rapports sociaux et accroît les tensions entre les jeunes souvent racisés des quartiers appauvris, les décideurs et la société civile (Bordet, 2017; Charbonneau & Mallon, 2016). En ce sens, une importante ségrégation est souvent perçue comme menaçante pour la cohésion sociale (Charbonneau & Mallon, 2016).

En relation avec la croyance que la ségrégation spatiale a des effets sur les individus, on assiste à la mise sur pied de politiques urbaines visant à corriger cette situation. À plus grande échelle, en expliquant les conditions négatives liées à la précarité socioéconomique par la ségrégation spatiale, on accepte que les mesures à entreprendre passent par des politiques de déconcentration de la pauvreté (Atkinson & Kintrea, 2004). Lorsque ces quartiers dépérissent et que la situation est perçue comme irrécupérable, les décideurs y voient une opportunité de développer des solutions qui ont pour but d'«endiguer, discipliner et disperser les pauvres» (Wacquant, 2011, p. 22). Elles donnent lieu à des politiques qui ont pour objectif de promouvoir la mixité sociale dans des quartiers économiquement précaires sous prétexte d'améliorer la vie des résidents (Andersson,

2004; Wacquant, 2011). Les effets de ces politiques semblent éphémères et peu réparateurs : « [s]i l'amélioration des conditions d'habitat est effectivement un facteur d'accroissement du statut socioéconomique des quartiers, il agit par attraction de nouveaux habitants plus riches et fuite des habitants pauvres » (Beaumont & Guillain, 2016, p. 411). Souvent accompagnées d'un processus de gentrification, ces sont critiquées parce qu'elles sont efficaces pour les classes moyennes et supérieures, mais ne font que déplacer les populations appauvries et causer des perturbations dans la vie des individus et des collectivités qui les composent (Fullilove, 2004; Wacquant, 2011). De toute évidence, les politiques urbaines ne suffisent pas à réparer les effets de la ségrégation spatiale de la pauvreté, puisqu'à défaut de transformer les conditions d'existence qui affligent les résidents, elles ne font que modifier la géographie de la concentration de la pauvreté (Beaumont & Guillain, 2016; Charbonneau & Mallon, 2016).

Contrairement à la croyance populaire, il importe de reconnaître que la source d'une telle concentration de la pauvreté ne prend pas racine dans les quartiers eux-mêmes ni dans les caractéristiques individuelles des individus qui y résident. L'origine de ce phénomène de territorialisation s'inscrit dans une offre de logement peu concluante, ainsi que dans des mécanismes institutionnels de discrimination et de stigmatisation ancrés dans des rapports de pouvoir entre classes et entre groupes sociaux dans l'espace urbain. Il en résulte que les individus ayant moins de pouvoir en raison de leur statut social se retrouvent dans les quartiers moins favorisés (Atkinson & Kintrea, 2004; Charbonneau & Mallon, 2016). Toutefois, si on considère que l'exclusion sociale s'inscrit aussi dans des rapports liés à l'espace urbain, il importe de s'intéresser aux dérives de la ségrégation spatiale pour les individus défavorisés.

### **1.1.3 Habiter dans un quartier défavorisé : des retombées à ne pas négliger**

Dans un contexte néolibéral, l'autonomisation des individus et les changements dans l'organisation du travail ont reconfiguré les rapports au quartier (Vieillard-Baron, 2011). Le réseau social de l'individu qui reposait autrefois dans la sphère du travail, de la famille et dans des rapports de proximité tend à être modifié et redéfinit les pratiques sociales au sein des quartiers (Vieillard-Baron, 2011). Alors que la structure des quartiers se modifie, l'intérêt de la recherche à l'égard des quartiers et de leurs effets sur les gens qui y résident

grandit considérablement. Ainsi, de plus en plus d'études font état du rôle important que peut jouer le lieu de résidence dans la vie des individus (Andersson, 2004; Atkinson & Kintrea, 2001; Gauthier & Zenou, 2010; Oreopoulous, 2002; Pelletier & Rheault, 2005; Petit, Bunel, Ene, & L'Horty, 2016; Sykes & Musterd, 2011). Ces études définissent « l'effet de quartier » comme la modification des opportunités d'un individu en raison de son lieu de résidence dans une zone plutôt qu'une autre (Atkinson & Kintrea, 2001). La recherche sur les effets de quartier suggère qu'une concentration géographique élevée de la pauvreté occasionne des impacts qui enferment les résidents dans une situation de précarité financière (Andersson, 2004; Atkinson & Kintrea, 2001). Une revue de littérature permet de regrouper sous cinq grandes catégories les divers types d'effets de quartier.

Le premier type d'effet de quartier renvoie à l'inaccessibilité des ressources et d'activités à proximité. Tel que déjà mentionné, le caractère isolé ainsi que les ressources limitées de certains quartiers défavorisés limitent le contact avec l'extérieur et réduisent l'accès aux services (Atkinson & Kintrea, 2001; 2004; Bordet, 2017). Certains quartiers sont même dépourvus de plusieurs services publics de base, par exemple, d'écoles ou de bibliothèques (Oreopoulous, 2002). La distance physique entre le lieu de résidence et les commerces, les services et les emplois représente un obstacle pour le mode de vie des résidents des quartiers ségrégués et réduit les possibilités de mobilité (Gauthier & Zenou, 2010). Pour les familles qui vivent dans l'insuffisance financière, la possession d'un véhicule personnel constitue un luxe que plusieurs ne peuvent se permettre. Le cas échéant, le transport en commun constitue un outil important. De la même manière que l'accessibilité et les coûts du transport en commun influencent l'accès à l'emploi (Gauthier & Zenou, 2010; Petit, Bunel, Ene, & L'Horty, 2016), on peut supposer que la participation des résidents à l'ensemble des activités à l'extérieur du quartier peut représenter un défi. Du coup, pour les jeunes, les déplacements à l'extérieur du quartier sont plutôt utilitaires et se limitent généralement à l'école et à quelques membres de la famille qui résident à l'extérieur (Atkinson & Kintrea, 2004).

Le deuxième type d'effet de quartier concerne les impacts négatifs sur la scolarité et l'employabilité des résidents. Certaines études sur les quartiers précaires en tracent le bilan en matière d'éducation et d'emploi en ce qui concerne les jeunes exposés très tôt à des insécurités sociales et financières (Bordet, 2011). Ces études soulèvent des inquiétudes car

le quartier de résidence semble clairement associé aux accomplissements sur le plan de la scolarité (Sykes & Musterd, 2011). La recherche montre ainsi que la durée du cheminement scolaire est plus courte dans les quartiers précaires (Andersson, 2004; Pelletier & Rheault, 2005) et que, en comparaison avec les résidents de quartiers pauvres, un adolescent qui habite dans un quartier favorisé a de plus grandes chances de trouver un emploi lorsqu'il atteindra l'âge de la vingtaine (Andersson, 2004). Plus largement, cette situation a une incidence sur l'intégration socioprofessionnelle des résidents de quartiers défavorisés (Andersson, 2004; Atkinson & Kintrea, 2001; 2004; Bordet, 2017; Petit, Bunel, Ene, & L'Horty, 2016). Cette situation s'explique par des mécanismes de discrimination liés au lieu de résidence qui émergent très tôt dans les parcours des jeunes de quartiers défavorisés et qui s'ajoutent à d'autres facteurs discriminants tel que la couleur de la peau ou le statut d'immigration, par exemple (Basak, Deniz, & Ertan, 2017; Boucher, 2015; Jones & Sari, 2016; Sletten, 2010).

Le troisième type d'effet de quartier est lié au réseau social restreint ou se limitant au quartier de résidence. Des recherches montrent que les jeunes issus de milieux défavorisés sont plus isolés et ont accès à moins d'opportunités en ce qui concerne la construction du capital social (Bordet, 2017; Sletten, 2010; Putnam, 2007). Les résultats de l'étude de Sletten (2010) indiquent que les adolescents qui se considèrent défavorisés se perçoivent souvent comme étant moins populaires et mentionnent souvent un manque ou une absence d'amis proches. Ce capital social moindre n'est pas à négliger dans la mesure où il est admis que le réseau social constitue un élément important dans la réussite de l'insertion socioprofessionnelle (Galster, 2012). Ceci s'explique par la présence de contacts pouvant guider une personne à l'emploi dans son réseau (Atkinson & Kintrea, 2001). Contrairement à ce qu'on aperçoit dans les zones mixtes, les réseaux sociaux dans les quartiers défavorisés sont largement composés d'individus sans emploi (Atkinson & Kintrea, 2004).

Si les habitants de zones ségréguées et appauvries sont parfois bien intégrés dans la communauté locale, en revanche, ils demeurent généralement distants des activités à l'extérieur de leur quartier (Atkinson & Kintrea, 2004). Bien que des résidents de quartiers appauvris détiennent des emplois à l'échelle locale, certains ont des compétences qui ne répondent pas aux exigences normatives pour décrocher un emploi à l'extérieur du quartier ou sont sujets à des discriminations dans leur recherche d'emploi (Atkinson & Kintrea,

2004; Wacquant, 2011). La disponibilité des emplois au sein même de la communauté étant restreinte, l'employabilité demeure difficilement accessible. Alors qu'elle pose une barrière à l'insertion professionnelle, pour les familles immigrantes, la ségrégation spatiale constitue un obstacle en matière d'inclusion à la société d'accueil (Bégin, 2004). Les familles s'entourent alors d'un réseau ethnoculturel qui, à l'inverse de l'inclusion, les cloisonne dans un « entre-soi » qui comporte plusieurs limites, entre autre en matière d'insertion professionnelle (Beji & Pellerin, 2010).

La quatrième catégorie d'effet de quartier réfère aux processus de socialisation dans les quartiers appauvris. Andersson (2004) propose que l'effet de quartier pourrait s'avérer plus important en fonction de la durée de résidence dans le quartier. L'hypothèse soulevée par l'auteur pour expliquer ce phénomène réside dans la façon dont l'individu est socialisé au sein de son quartier et par le réseau qui l'entoure. Cette hypothèse s'arrime bien avec la recherche qui concerne les effets de quartier sur les jeunes et qui révèle que certains comportements des jeunes peuvent être influencés par les caractéristiques du quartier (Andersson, 2004; Robitaille, Séguin, Lacourse, Vitaro, & Tremblay, 2011). Bien qu'il s'avère difficile de distinguer si les comportements sont davantage influencés par des composantes liées au quartier qu'à la dynamique familiale, la recherche montre un lien significatif entre les conditions socioéconomiques précaires d'un quartier et les comportements jugés antisociaux chez les jeunes (Robitaille, Séguin, Lacourse, Vitaro, & Tremblay, 2011). À ce propos, l'exposition des jeunes à des situations répréhensibles par la loi est plus alarmante dans les quartiers constitués d'habitations sociales comparativement aux quartiers à revenus moyens (Oreopoulos, 2008). Un pareil phénomène a d'ailleurs été observé en France dans les cités ghetto (Boucher, 2015). Cette situation renforce le lien hypothétique qui lie l'environnement et les comportements des jeunes, à travers un processus de socialisation. Dans cette optique, il est alors supposé que, par exemple, la présence d'activités illégales dans un quartier a une influence sur les comportements qu'adoptent les jeunes qui y sont exposés.

Enfin, en raison de ce qui a été soulevé antérieurement, le cinquième effet de quartier est lié à l'exclusion sociale : plus les enjeux liés à une concentration de la pauvreté perdurent et plus ils sont renforcés par les rapports de pouvoir dans l'espace urbain, plus l'exclusion s'accroît (Atkinson & Kintrea, 2001). Les écrits scientifiques s'étant penchés

sur les quartiers caractérisés par une homogénéité économique mettent bien en lumière le rôle que prend l'espace physique dans la production de l'exclusion sociale (Atkinson & Kintrea, 2001; 2004; Basak, Deniz, & Ertan, 2017; Madanipour, 2003; Power, 2000). Ainsi, si l'agglomération d'individus au faible capital financier dans un espace donné a des effets néfastes sur les opportunités et les moyens de subsistance, les conséquences sont encore plus larges car ces effets engendrent une perte de confiance globale des résidents envers « le système » (Power, 2000). Les conséquences devenant de plus en plus lourdes, l'absence de prise en charge par les décideurs de ce phénomène conduit à la perte d'individus à travers les mailles du filet de sécurité sociale (Power, 2000). Ceci pourrait expliquer l'aversion des résidents envers un système socioéconomique qui les conduit vers un quartier qui accroît l'exclusion sociale et dans lequel il y a absence de choix ou d'opportunités pour l'éviter (Atkinson & Kintrea, 2001; 2004; Oreopoulous, 2002). En définitive, il importe de rappeler que le problème prend racine dans les conditions socioéconomiques qui produisent ces zones résidentielles et non dans les carences individuelles ou les choix personnels des personnes qui y vivent. Dans cette perspective, c'est l'acceptabilité de ces conditions qui doit être remise en question.

## **1.2 Stigmatisation, pauvreté et espace : état du phénomène à l'étude**

En considérant ce qui précède, il apparaît que le fait de résider dans un quartier défavorisé peut affecter les chances des jeunes de participer à une société inclusive. L'un des fardeaux identifiés, mais peu exploré jusqu'à maintenant, pour expliquer ce phénomène réside dans la mauvaise réputation projetée sur les résidents du quartier (Atkinson & Kintrea, 2001; Boucher, 2015). Dans cette optique, on considère que la marginalité géographique participe à ce que les résidents du quartier soient perçus comme déconnectés, comme appartenant à une entité différente du reste de la société. La réputation du quartier apparaît d'ailleurs comme un facteur important dans la manière dont sont construites les expériences et les opportunités des individus qui y résident (Atkinson & Kintrea, 2001). Une réputation négative a pour effet d'assujettir les résidents de quartiers défavorisés à des préjugés et des stéréotypes (Egan, Neary, Keenan, & Bond, 2013). En ce sens, la stigmatisation se retrouve au cœur du phénomène de ségrégation spatiale des quartiers précaires.

### 1.2.1 Stigmatisation et pauvreté

Dans la société contemporaine, les attentes normatives à l'égard des individus s'inscrivent dans un contexte de réussite sociale (Ehrenberg, 2010). C'est sous cette idéologie individualisante valorisant l'autonomie, l'initiative et la responsabilité individuelle (Ehrenberg, 2010; Otero, 2005) que s'est opéré un tournant dans le traitement social de la pauvreté. Ces attentes normatives servent de lentille avec laquelle des acteurs observent une situation et y réagissent. D'autant plus que c'est avec cette lunette que lesdits acteurs tentent de répondre à un phénomène, dans ce cas-ci, la pauvreté. Dans un tel contexte, les valeurs prônées par la société actuelle entrent en contradiction avec les caractéristiques que l'on associe à la pauvreté dans l'opinion publique. Les réponses au phénomène peuvent donc s'appuyer « soit sur l'idée d'un devoir moral, d'un lien social qui fait l'obligation d'apporter une aide, de répondre à une détresse, soit sur le fondement plus contraignant de l'existence, de la consécration ou de l'extension à un droit » (Neveu, 2015, p. 218).

Dans cette optique, les attitudes à l'égard de la pauvreté se sont transformées en même temps que les réponses gouvernementales au problème. Ainsi, la pauvreté est soumise à un regard sévère traduisant ces contraintes normatives. Le fait d'être dans une situation économique précaire qui nécessite de l'assistance sociale est associé à une réponse individuelle inadéquate face aux critères d'autonomie, d'initiative, de performance et de productivité qu'impose la société. Cette croyance jette le déshonneur sur les individus en situation de pauvreté. On assiste alors à une pauvreté stigmatisée en raison de l'absence de participation des individus à la sphère productive de la société, généralement perçue comme un manque d'effort (Waxman, 1983). Désormais, c'est par leur positionnement à l'extérieur de la sphère productive de la société que les individus sont étiquetés. Les discours expliquant la pauvreté des individus par leur paresse et leur absence de compétences, d'honnêteté et de volonté semble alors justifier leur exclusion (Deniger, 2012). C'est ainsi que les politiques qui s'appuient sur ces croyances présentant la pauvreté comme une faute morale et une incapacité d'adaptation de l'individu, proposent comme solution des processus de resocialisation. La responsabilité de l'État est alors de renvoyer les individus dans la sphère productive de la société par l'entremise du travail (Barbier, 2011; Divay, 2008). Cette orientation des politiques s'appuie sur une perspective selon

laquelle le blâme est jeté sur les individus parce qu'ils « dépendent du système »; la « charité aveugle » est donc considérée comme contreproductive parce qu'elle accentuerait la dépendance (Waxman, 1983).

Duvoux (2013) propose une piste d'analyse permettant de comprendre la pérennité des perceptions négatives à l'égard des individus en situation socioéconomique précaire. L'auteur explique les discours méprisants à l'égard des bénéficiaires de l'aide sociale par un désir de se distancer des pauvres (Duvoux, 2013). De ce point de vue, la personne ayant recours à l'aide sociale sert alors de bouc émissaire, rendant alors concrète les frustrations des travailleurs pauvres devant leur sentiment d'impuissance (Duvoux, 2013). Castel (2007) explique cette distanciation entre deux catégories sociales rapprochées par une amertume, teintée à la fois, « d'envie et de mépris » jouant sur les nuances qui différencient les situations sociales en jetant le blâme sur les couches sociales au-dessus ou en-dessous de celle à laquelle on appartient (Castel, 2007, cité dans Duvoux 2003, p. 13).

Dès lors, ces discours émanant d'interactions entre différents acteurs et propagés par les politiques répressives à l'égard de la pauvreté, sont porteurs de préjugés. Ils jouent un rôle actif dans la stigmatisation des individus, des familles et des communautés au faible capital financier, et plus encore lorsque ces derniers sont regroupés territorialement.

### **1.2.2 Processus de stigmatisation territoriale**

La stigmatisation a fait l'objet de nombreuses études en relation avec les quartiers défavorisés (Basak, Deniz, & Ertan, 2017; van Kempen, 2002; Wacquant, 2007; Warr, 2005b; Waxman, 1983). Ces travaux illustrent bien le poids de l'étiquette qui pèse sur les individus issus de milieux socioéconomiquement précaires. Selon Besbris, Faber, Rich et Sharkey (2015), la stigmatisation locale s'appuie sur la prémisse selon laquelle un individu qui réside dans un quartier défavorisé, reconnu pour un taux de criminalité élevé, la prévalence de désordres sociaux, et une forte ségrégation raciale personnifie les caractéristiques négatives qui sont associées à son quartier.

Cette stigmatisation locale s'est révélée importante pour comprendre les processus de marginalisation, puisqu'elle est partie prenante de la ségrégation spatiale (Basak, Deniz, & Ertan, 2017). Wacquant (2007) introduit le concept de ghettoïsation de la pauvreté pour expliquer le rôle que joue la stigmatisation spatiale dans l'exclusion des individus. Pour

l'auteur, la stigmatisation spatiale vient s'ajouter à la stigmatisation liée à la pauvreté, à la race et même au statut d'immigration qui sont des mécanismes intimement liés mais qui ne suffisent pas à expliquer le phénomène (Wacquant, 2007). L'auteur met en évidence la stigmatisation qui frappe ces quartiers en décrivant la perception qu'il s'agit d'un « lieu dans lequel il ne faut pas aller » (Wacquant, 2007). De cette manière, ces quartiers ségrégués apparaissent aux yeux de la société comme des lieux risqués, où seuls les individus marginalisés sont sujets à se retrouver (Basak, Deniz, & Ertan, 2017; Wacquant, 2007; 2011). Les zones appauvries prennent donc la forme d'un amoncellement d'individus dissemblables et définis de manière péjorative par la privation sociale et le besoin matériel (Wacquant, 2007). Ainsi, peu importe la composition de ces quartiers, la croyance à l'égard de l'endroit suffit à causer un préjudice social (Wacquant, 2007; 2011).

S'ensuit alors ce que Wacquant (2007) appelle la dissolution du lieu. De plus en plus, on assiste à la perte d'un lieu familier auquel les résidents s'identifient et dans lequel ils se sentent relativement en sécurité. Si les rapports de pouvoir, les dynamiques discriminatoires et l'exclusion sociale sont inévitablement au cœur de ce phénomène, la dissolution du lieu constitue la face observable du processus de stigmatisation (Wacquant, 2011). Les écrits scientifiques nous permettent d'illustrer l'hypothèse de l'auteur en documentant le sentiment d'hostilité des résidents de quartiers défavorisés envers celui-ci. Le désir de quitter le quartier pour une zone plus confortable est beaucoup plus fort dans les quartiers précaires (Atkinson & Kintrea, 2001; 2004; Oreopoulous, 2002). On explique cette animosité par le sentiment d'insécurité que vivent les familles en raison de leur lieu de résidence (Atkinson & Kintrea, 2001; 2004). D'autant plus que le taux de satisfaction à l'égard du quartier augmente considérablement pour les résidents qui ont déménagé dans une zone plus fortunée à la suite d'un séjour dans une zone appauvrie (Oreopoulous, 2002).

Ces informations nous permettent de comprendre pourquoi les résidents des quartiers ségrégués ne se reconnaissent pas souvent dans les activités associées au quartier. En raison des nombreuses barrières qui les empêchent de se mobiliser et d'agir ensemble, les résidents de quartiers précaires nourrissent la volonté de les quitter pour une zone de résidence plus confortable (Atkinson & Kintrea, 2004). Wacquant (2007), explique ce phénomène par l'affaiblissement des liens au sein de la zone résidentielle, par la tendance individualiste et par le renforcement du sentiment de vulnérabilité lié aux actions

entreprises par les institutions. Pour ces raisons, les quartiers défavorisés sont passés, à travers l'histoire, de lieux de soutien collectif et d'entraide à des espaces de survie (Wacquant, 2007). À l'inverse d'un lieu ayant une finalité d'émancipation et de partage, les quartiers ségrégués prennent la forme d'un mécanisme de division et d'emprisonnement des classes sociales inférieures dans un espace abhorré. Face à cette fragmentation de la pauvreté urbaine, les populations marginalisées, racisées et aux prises avec l'insuffisance financière se retrouvent prises en tenaille entre l'exclusion sociale et l'exclusion spatiale.

### **1.2.3 Implication pour les résidents des quartiers défavorisés**

La stigmatisation territoriale façonne l'expérience des jeunes qui habitent dans un quartier ségrégué. Dans les écrits scientifiques, les expériences de stigmatisation tendent à être identifiées comme un impact négatif lié au fait d'avoir pour lieu de résidence un quartier défavorisé (Basak, Deniz, & Ertan, 2017; van Kempen, 2002). La stigmatisation liée à la pauvreté étant accentuée et redéfinie dans un espace ségrégué, les quartiers défavorisés tendent à être perçus de manière peu élogieuse. Symbole de désordre, d'absence de volonté et d'instabilité, ces quartiers sont représentés comme un endroit moins propice à l'habitation où la vie est misérable; bref, il s'agit de lieux à éviter (Basak, Deniz, & Ertan, 2017; Deniger, 2012; Ghorra-Gobin, 2003).

#### **1.2.3.1 Criminalisation et profilage social**

La jeunesse et les groupes racisés étant déjà soumise à un regard craintif de la part de la société, ce groupe est couramment défini comme une population à risque et les jeunes se voient donc, en partie en raison de leur quartier de résidence, accolés l'étiquette de « suspect potentiel » (Bordet, 2017, p. 198). Les taux de criminalité plus élevés accentuent la peur à l'égard des quartiers ségrégués et de leurs résidents (Oreopoulous, 2002). Pour plusieurs raisons, cette croyance à l'égard des zones défavorisées contribue à légitimer certaines mesures ayant pour mission de maintenir l'ordre (Wacquant, 2011). Les résidents de quartiers précaires étant définis comme une menace constante pour la population, ces mesures sont constamment légitimées dans ces quartiers (Basak, Deniz, & Ertan, 2017). On remarque alors une présence policière plus importante sur les territoires appauvris, un moyen d'intervention qui propage, une fois de plus, une image de peur à leur égard (Basak,

Deniz, & Ertan, 2017). Ce qui renforce sans doute le phénomène d'exclusion qui frappe ces quartiers (Atkinson & Kintrea, 2001; Basak, Deniz, & Ertan, 2017).

Caractérisés par la présence d'activités illégales, il n'est pas rare que les quartiers précaires soient décrits comme des zones qui contribuent à produire de la criminalité (Basak, Deniz, & Ertan, 2017; Bresbris, Faber, Rich, & Sharkey, 2015). Les jeunes et les groupes racisés étant souvent associés par l'opinion publique à ce type d'activités, il n'est pas surprenant qu'ils soient perçus par les policiers comme étant réfractaires aux forces de l'ordre (Boucher, 2015). Ainsi, les attroupements de jeunes sur les territoires ségrégués semblent attirer les soupçons et faire l'objet d'une plus grande attention policière (Boucher, 2015).

### **1.2.3.2 Réduction des moyens de subsistance par la discrimination**

Concrètement, les perceptions inexactes à l'égard des résidents de zones défavorisées se traduisent par des attitudes discriminatoires. La stigmatisation constitue en ce sens un facteur explicatif important du manque d'opportunités liées à l'emploi (Atkinson & Kintrea, 2001). Bien qu'elle fasse l'objet d'un intérêt récent dans le champ de la recherche, les auteurs s'entendent sur le fait que la discrimination liée au lieu de résidence réduit les opportunités des résidents de zones ségréguées en compliquant la recherche d'emploi (Galster, 2012; Petit, Bunel, Ene, & L'Horty, 2016). Ainsi, certaines études montrent l'existence de discriminations fondées sur l'adresse inscrite au curriculum vitae (van Kempen, 2002; Palmer, Ziersch, Arthurson, & Baum, 2004).<sup>1</sup> Les comportements discriminatoires de la part des employeurs dans les processus d'embauche ont aussi une influence sur les demandeurs d'emploi après l'embauche (Jones & Sari, 2016). Ces retombées peuvent se définir, par exemple, par un accès différencié aux promotions, à la formation ou à un salaire équivalent en raison de son appartenance à un groupe démographique (Jones & Sari, 2016). Elles s'ajoutent alors à une série de discriminations fondées sur la race, la pauvreté ou le statut d'immigration.

---

<sup>1</sup> Bien que ce ne soit pas encore le cas au Canada, depuis 2014, ce type de discrimination est reconnu et proscrit par la loi française car ses conséquences sont bien réelles (Petit, Bunel, Ene, & L'Horty, 2016).

Les théories qui expliquent ces comportements discriminatoires sont doubles. D'une part, on suppose une antipathie de la part des employeurs, des travailleurs et des consommateurs envers certains groupes (Becker, 1957). Puis, d'autre part, on considère que l'employeur est susceptible de juger la productivité des employés en s'appuyant sur ses préjugés quant au groupe démographique duquel il fait partie (Arrow, 1973, dans Jones et Sari, 2016). Cette supposition va de pair avec la prétendue culture de la pauvreté que l'on associe aux quartiers précaires et les préjugés associés aux bénéficiaires de l'aide sociale. La paresse, le manque de volonté et l'incompétence qui sont associés aux zones appauvries s'opposent radicalement aux standards en matière de productivité, une discrimination constante s'opère à l'égard des résidents.

### **1.2.3.3 La stigmatisation qui rend l'éducation difficilement accessible**

Alors que la discrimination liée au lieu de résidence agit comme vecteur contraignant l'insertion professionnelle des résidents, le milieu scolaire est perçu comme un lieu de discrimination pour les jeunes issus d'habitats sociaux stigmatisés. D'abord, des raisons liées à la précarité financière des familles sont mises de l'avant pour expliquer l'abandon scolaire plus important dans les quartiers ségrégués. Basak et ses collaborateurs montrent que l'insécurité des moyens de subsistance détermine un accès inadéquat à l'école pour les jeunes de quartiers défavorisés (Basak, Deniz, & Ertan, 2017). Ces chercheurs rapportent que les frais associés à l'école rendent l'abandon scolaire envisageable pour les familles qui ne peuvent pas se permettre d'assumer les dépenses liées à l'achat de manuels scolaires ou d'uniformes obligatoires par exemple (Basak, Deniz, & Ertan, 2017).

Dans un autre ordre d'idées, dans les discours publics, la culture du quartier est utilisée pour justifier le peu d'importance associée à l'éducation dans les quartiers précaires. Une étude de Boucher (2015) réalisée dans une cité en France, décrit comment des jeunes de quartiers négativement perçus vivent l'expérience de la stigmatisation de manière homologuée à l'école et dans le quartier. Il illustre de quelle façon les perceptions à leur égard en milieu scolaire engendrent des attitudes discriminatoires, humiliantes et répressives similaires à celles du quartier. À cet égard, les élèves issus de quartiers défavorisés sont sujets à l'exclusion et à la discrimination de la part de leurs pairs et de l'institution scolaire (Basak, Deniz, & Ertan, 2017). Ils sont soumis aux discours

stigmatisants à l'égard du quartier de la part des professionnels qui travaillent en milieu scolaire, ainsi qu'à des moqueries de leurs pairs en raison de leur lieu de résidence (Basak, Deniz, & Ertan, 2017). En parallèle, la littérature pointe du doigt des mécanismes complexes mettant en scène la stigmatisation pour expliquer l'effet de la pauvreté sur les relations entre les adolescents et leurs pairs, mettant ainsi en jeu l'opportunité de développer des relations et des amitiés qui leur tiennent à cœur (Sletten, 2010).

#### **1.2.3.4 La stigmatisation intériorisée**

Dans un contexte où une réponse à ce phénomène semble inaccessible, il paraît justifié de blâmer les résidents de quartiers désinvestis pour les problèmes auxquels ils sont exposés (Hasting, 2009), tout particulièrement lorsqu'un discours réprobateur persiste au sein des institutions et de la société civile. Ces perceptions répandues illustrent la croyance que les quartiers précaires sont constitués d'individus paresseux, dépourvus de compétences et fondamentalement déviants, pour qui la criminalité représente une réponse normalisée à l'insuffisance.

Cependant, un quartier dans lequel on remarque un haut taux de criminalité et d'inactivité dans la sphère professionnelle, ne signifie pas nécessairement que les résidents considèrent la situation comme normale. Elle soulève plutôt un sentiment d'insatisfaction générale envers les quartiers défavorisés. La réputation du quartier étant bien connue des résidents, on remarque parfois chez eux un désir de s'en distancier (Atkinson & Kintrea, 2001). Pour ce faire, les résidents peuvent se retrouver figés dans une situation d'« entre-soi » en réponse à la stigmatisation qui les afflige (Charbonneau & Mallon, 2016, p. 8).

Émerge alors, dans les écrits scientifiques, la croyance qui veut que les valeurs et les habitudes des résidents de quartiers défavorisés relèvent d'une culture de la pauvreté (Atkinson & Kintrea, 2001). Cependant, plutôt que de rattacher cette culture de la pauvreté à des valeurs partagées d'inactivité et de déviance, des auteurs suggèrent de la considérer comme une réponse à l'isolement socioéconomique et aux problèmes du quartier (Atkinson & Kintrea, 2004; Galster, 2012). En ce sens, les supposées valeurs qui sont associées aux quartiers précaires devraient être considérées en interaction avec les classes sociales plus fortunées. Waxman (1983) a mis en lumière l'importance de considérer la relation entre les quartiers défavorisés et leurs confrères plus favorisés pour comprendre le cœur du

problème. En parallèle avec ce qui a été mentionné plus haut, ce qui est porteur de stigmatisation n'est pas en soi le fait de vivre dans un quartier défavorisé, mais la relation entre le fait d'habiter ce quartier et les stéréotypes associés au quartier. Ainsi, le problème ne réside pas dans le fait de demeurer dans un quartier défavorisé, mais dans la norme sociale qui régit les rapports inégaux entre les gens y habitant et ceux qui n'y habitent pas.

La recherche montre que les résidents de zones appauvries sont conscients de la réputation de leurs quartiers et de l'image de désordre et d'inactivité qui y est rattachée (Atkinson & Kintrea, 2001; Boucher, 2015; van Kempen, 2002; Visser, Bolt, & van Kempen, 2015). Une étude réalisée auprès d'adolescents vivant dans un quartier défavorisé de Rotterdam, en Europe, s'est intéressée à la manière dont les jeunes perçoivent leur quartier (Visser, Bolt, & van Kempen, 2015). Contre toutes attentes, les jeunes interviewés ont mentionné avoir un sentiment d'appartenance au quartier qui était partie prenante de leur identité; ils avaient aussi un discours généralement positif au sujet du réseau social dont ils bénéficiaient dans leur quartier (Visser, Bolt, & van Kempen, 2015). Étant conscient de la réputation négative du quartier, les résidents ne semblent toutefois pas être en accord avec celle-ci (Atkinson & Kintrea, 2001).

En conclusion, la recherche montre que l'exclusion sociale qui afflige les personnes les plus démunies dans une zone urbaine comporte plusieurs implications pour les jeunes. Leur exclusion dans l'espace urbain est liée à une conception des quartiers désinvestis comme étant indésirables. Cette perception des zones appauvries contribuerait à dresser un profil typique et peu flatteur des jeunes qui y résident. Condamnés en raison de leur lieu de résidence, ils seraient soumis à des stéréotypes et des attitudes discriminatoires. Leurs activités étant souvent plus visibles dans l'espace public, les jeunes de quartiers ségrégués seraient plus exposés au regard accusateur des décideurs, des institutions et de la société civile. Ces différents acteurs contribueraient à reproduire et à accentuer l'image négative du quartier qui différerait de l'opinion des jeunes à son égard. Notre recherche vise justement à explorer les points de vue de jeunes concernant le quartier, les dynamiques qui s'y manifestent ainsi que les retombées qu'elles engendrent.

### 1.3 Cadre théorique et objectifs de recherche

Notre recherche vise à mettre en évidence des dynamiques de stigmatisation territoriale et la manière dont celles-ci influencent les interactions sociales des individus, en l'occurrence des jeunes vivant dans un quartier défavorisé de Gatineau. C'est ce qui nous pousse à considérer les concepts de stigmaté (Goffman, 1975 [1963]) comme prisme d'analyse.

Bien que la littérature ait répertorié différentes conceptions de la stigmatisation, de nombreux chercheurs tendent à se référer à la définition du stigmaté que propose Goffman (1975 [1963]). L'auteur définit le stigmaté comme un attribut discréditant qui dévalorise un individu dans son entièreté : « Un stigmaté désigne un attribut qui jette un discrédit profond. Étant perçue comme pas tout à fait humaine, la personne porteuse de stigmaté devient la cible de préjugés et de discrimination, l'imperfection qui lui est reprochée étant présumée en cacher d'autres » (Goffman, 1975 [1963]). Autrement dit, le stigmaté serait une marque de l'identité qui réduit, aux yeux des autres, une personne complète à une personne diminuée. L'auteur suggère que le stigmaté apparaît au cœur des interactions sociales lorsqu'un individu voit son identité entachée par cet attribut qui le définit comme déviant aux normes sociales. Le stigmaté est donc imposé à ceux qui sont jugés à l'extérieur de la norme et se manifeste par l'acte de leur accoler une étiquette négative et de les soumettre à un stéréotype (Link & Phelan, 1999). En relation avec le quartier de résidence, ce phénomène se traduit par la perception que des personnes détiennent certaines caractéristiques distinctes et désapprouvées, en raison de leur lieu de résidence. Le fait de résider dans le quartier devient alors une étiquette pouvant causer préjudice.

Lorsque les caractéristiques du quartier contribuent à priver quelqu'un de l'acceptation entière des autres, on peut considérer qu'il agit comme un attribut discréditant. Si la croyance à l'égard du quartier est suffisante pour causer préjudice socialement, peu importe les composantes réelles du quartier, le lieu de résidence est susceptible de disqualifier l'individu aux yeux de la société. C'est d'ailleurs cette perception selon laquelle les individus qui résident dans un territoire ségrégué ont une valeur sociale moindre qui engendre leur stigmatisation, et qui se transpose dans des expériences de discriminations (Wacquant, 2007).

Selon Goffman (1975 [1963]), il existe trois types de stigmaté : les monstruosité du corps, les tare de caractère et les stigmaté tribaux. Les monstruosité du corps prennent la forme de difformité physique aux yeux des autres. Les tare de caractère prennent la forme d'une faiblesse morale, de la malhonnêteté et l'absence de volonté. Enfin, les stigmaté tribaux comme la race, la nation et la religion se transmettent de manière intergénérationnelle. Wacquant (2007) suppose que le stigmaté lié au lieu de résidence appartiendrait à la troisième catégorie proposée par Goffman parce qu'elle peut être transmise de génération en génération et affecter tous les membres d'une famille ou d'un groupe.

La manière dont un individu stigmatisé vit l'expérience de la stigmatisation est subjective. Il devient alors intéressant de se pencher sur le concept d'identité. Goffman (1975 [1963]) a été le premier à dé-essentialiser ce concept en l'abordant selon une perspective constructiviste. Il a montré comment celle-ci peut être fabriquée en fonction d'identités conférées à un individu par l'entremise d'attributs discréditants. C'est ce qui le mène à concevoir l'identité comme une définition de soi en constante modification. L'auteur dégage alors deux conceptions de l'identité, soit l'identité sociale virtuelle et l'identité sociale réelle. Dans ce cas-ci, l'identité sociale virtuelle renvoie aux caractéristiques que l'on prête aux résidents d'un quartier, alors que l'identité sociale réelle constitue le réel profil de ces mêmes personnes. Le stigmaté du quartier surgit lorsqu'il y a désaccord entre ces deux identités, c'est-à-dire lorsque la personne est réduite à l'identité qui lui est assignée par autrui sur la base de son lieu de résidence.

Alors que l'effet de quartier a fait l'objet de plusieurs études, les études qui prennent en compte le lieu de résidence pour expliquer la stigmatisation vécue par les individus sont relativement récentes. De plus, les écrits s'intéressant au point de vue des jeunes à l'égard de ce phénomène sont à peu près inexistant. Les perceptions et les expériences des jeunes dans les quartiers précaires ont longtemps été peu considérées en ce qui a trait aux politiques urbaines (Leobach & Gilliland, 2010; Visser, Bolt, & van Kempen, 2015). Cela est encore plus vrai lorsqu'on parle de jeunes qui sont mineurs au sens de la loi. À défaut de recueillir l'expérience des jeunes auprès d'eux, la recherche a eu tendance à la mesurer par l'entremise de citoyens adultes, chargés de transmettre leurs interprétations de la situation des jeunes (Leobach & Gilliland, 2010). Or, il importe de reconnaître que les

perceptions des jeunes peuvent différer de celles des adultes sur plusieurs plans et teinter différemment l'expérience qu'ils ont de leur zone résidentielle.

Dans le quartier visé par cette recherche, les jeunes font l'objet de nombreuses interventions, par l'entremise d'un centre communautaire, d'intervenants scolaires et de protection de la jeunesse, de ressources d'hébergement jeunesse et des maisons de jeunes, pour ne nommer que quelques exemples. Face à ces nombreux contacts avec les institutions et les organismes communautaires, il nous semble important d'entendre et de tenir compte des nuances qui ressortent de leurs expériences du quartier défavorisé dans lequel ils vivent. C'est dans cette perspective qu'il nous semble primordial de recueillir les discours des jeunes sur le plan de la stigmatisation territoriale. C'est ce qui nous amène à nous poser la question de recherche suivante : *de quelle manière la stigmatisation territoriale influence-t-elle le vécu de jeunes de zones défavorisées dans leur rapport à leur quartier, selon leur propre perception ?* Ce projet de recherche a pour principal objectif de comprendre et documenter les expériences de stigmatisation de jeunes qui habitent dans un quartier défavorisé. Plus spécifiquement, il vise à répondre aux trois objectifs spécifiques suivants :

1. Saisir les perceptions qu'ont les jeunes de leur quartier.
2. Identifier et décrire, du point de vue des jeunes, les manifestations de la stigmatisation dans leur quartier.
3. Comprendre le rôle que joue le stigmate du quartier dans la construction identitaire des jeunes.

## CHAPITRE II : MÉTHODOLOGIE

## **2.1 Posture épistémologique et choix de la méthodologie**

Notre posture épistémologique est à la frontière entre les théories critiques et le constructivisme. Nous considérons que la connaissance est co-construite dans un contexte donné et qu'il existe des représentations différenciées de la réalité qui la rende subjective (Guba & Lincoln, 1994). Il ne s'agit pas ici de nier l'existence d'un phénomène en affirmant qu'il est construit par les interactions entre les individus. Il s'agit plutôt de considérer qu'il existe des réalités, construites par ces représentations différenciées, qui ont bel et bien un impact sur les groupes opprimés.

La méthodologie choisie pour cette recherche s'arrime à ce positionnement épistémologique. Dans l'objectif de mener une recherche exploratoire qui rend compte de l'expertise des jeunes dans un contexte particulier selon leur propre point de vue, nous avons préconisé une méthodologie qualitative qui permet l'accès à la manière dont une réalité sociale est vécue par la population ciblée (Noiseaux, 2006; Padgett, 2017). Puisque la présente recherche tente de mettre en lumière les spécificités d'un phénomène du point de vue des jeunes, l'utilisation d'une méthodologie qualitative semble juste et appropriée. En voulant donner une tribune à leur parole, nous avons d'abord voulu favoriser l'utilisation d'une méthodologie basée sur l'art (Finley, 2008; Foster, 2012; Leavy, 2009). Toutefois, quelques imprévus ont nécessité un changement de direction quant à l'approche méthodologique. Nous avons donc opté pour la réalisation de groupes de discussion. Cette méthode de fonctionnement ajoute à notre démarche méthodologique une compréhension collective du point de vue des participants (Ivanoff & Hultberg, 2006). La particularité des entrevues de groupe réside dans leur capacité à saisir les interactions au sein du groupe et d'exploiter les dynamiques observées dans l'objectif de mieux comprendre le phénomène (Hyde, Howlett, Brady, & Drennan, 2005). Elles permettent à la chercheuse d'être partie prenante de l'expérience de groupe, à l'intérieur d'un certain cadre, lorsque les membres interagissent entre eux. Ce qui peut offrir des perspectives nouvelles dans la construction d'interprétations concernant le sujet à l'étude (Hyde, Howlett, Brady, & Drennan, 2005).

## **2.2 Démarches méthodologique et outils de recherche**

### **2.2.1 Population à l'étude et critères d'inclusion**

La présente recherche s'intéresse exclusivement à ce que les adolescents résidant dans le quartier Fournier avaient à partager. Comme son nom l'indique, ce quartier est situé sur le boulevard Fournier, entre les secteurs de Hull et de Gatineau au sein de l'agglomération urbaine de la Ville de Gatineau. Sa particularité est d'abriter le projet Lambert qui est constitué d'habitations sociales occupant une proportion importante des logements dans le quartier Fournier. Dans les faits, le projet Lambert et le quartier Fournier, plus largement, vivent d'une définition commune : celle de représenter une zone territoriale défavorisée dans lequel on note une importante proportion de ménages qui bénéficient du Programme d'aide sociale et de solidarité sociale, qui sont des programmes d'aide financière de dernier recours.

Pour les bienfaits du projet et en raison de la contrainte de temps relative au dépôt du mémoire, nous avons prévu un échantillon allant de 4 à 6 participants âgés de 12 à 18 ans. Toutefois, étant donné l'intérêt de plusieurs jeunes à participer au projet, l'échantillon a été élargi à 9 jeunes, sachant très bien que certains pourraient se désister en cours de route. Bien qu'il ait été démontré qu'une sélection des participants guidée par les principes de saturation et de variété est à préconiser dans le cadre d'une étude qualitative (Guest, Bunce, & Johnson, 2006), de tels critères sont trop ambitieux pour la réalisation d'un projet de mémoire de maîtrise. Cependant, dans l'optique de réaliser une recherche exploratoire, ce panel de participants a permis d'obtenir une quantité suffisante d'informations tout en priorisant la qualité de l'analyse des données.

En ce qui concerne les critères d'inclusion pour participer à la recherche, les personnes recrutées devaient être âgées de 12 à 18 ans et s'identifier comme résidents du projet Lambert. Les jeunes de moins de 14 ans ont dû obtenir le consentement d'un parent ou d'un tuteur pour participer au projet. Dans les faits, les neuf jeunes qui ont participé au projet sont âgés de 12 à 16 ans et répondaient à l'ensemble des critères énumérés ci-haut.

### **2.2.2 Modalités de recrutement**

Le processus de recrutement a été effectué par l'entremise d'un organisme communautaire qui a accepté de soutenir la démarche de recrutement. L'Avenue des jeunes est un organisme jeunesse comportant un volet « maison de jeunes », dont l'une des maisons est située dans le quartier à l'étude. L'invitation à participer à cette recherche a été faite en deux temps. Dans un premier temps, l'équipe de l'Avenue des jeunes a identifié des jeunes qui pourraient démontrer un intérêt à participer et qui répondaient aux critères d'inclusion. Ceux-ci ont été invités verbalement à participer, pamphlet de recrutement à l'appui, par l'équipe d'animation au sein de l'organisme. Dans un deuxième temps, l'organisme a accepté de distribuer des invitations aux jeunes qui se présentaient en maison de jeunes afin qu'ils aient aussi l'opportunité de contacter la chercheuse principale s'ils avaient un intérêt à le faire. À ces fins, la chercheuse s'est rendue disponible par téléphone ou sur place, dans les locaux de l'organisme. Un formulaire de consentement parental a été remis à chaque jeune qui avait moins de 14 ans afin qu'il puisse le ramener, signé, le jour du premier groupe de discussion. Les formulaires de consentement et d'assentiment ont été signés le jour de la première activité de collecte de données. Les jeunes et leur parent ou tuteur ont donc été informés de la confidentialité des informations, de la possibilité de quitter l'étude à n'importe quel moment sans répercussions encourues, des modalités relatives à l'enregistrement audio et à la conservation sécuritaire de ces données. La période de recrutement a débuté en mars 2018, dès l'obtention de l'approbation du Comité d'éthique de la recherche de l'Université d'Ottawa et s'est terminée en avril 2018.

### **2.2.3 Collecte de données**

Les activités relatives à la collecte de données se sont réalisées en trois étapes, soit trois groupes de discussion d'une durée d'environ une heure chacun, menés à partir des guides d'entrevue placés en annexe (voir Annexe A). Chacune de ces étapes explorait une dimension précise du phénomène à l'étude: 1. le quartier; 2. les manifestations de la stigmatisation dans le quartier; 3. le statut social et identité sociale.

En premier lieu, une entrevue de groupe enregistrée portant sur le quartier avait pour objectif d'identifier des thèmes sur lesquels les jeunes devaient par la suite réaliser un

projet artistique. L'entrevue de groupe est un outil de collecte de données s'appuyant sur des techniques appartenant à l'entretien non dirigé (Mucchielli, 1996), dans lequel l'intervieweuse se doit d'être attentive à la manière dont le groupe se construit, à sa cohésion, aux tensions et aux blocages susceptibles d'émerger (Mayer & Saint-Jacques, 2000). Certains défis ont été rencontrés lors de cette première entrevue de groupe. En raison du grand nombre de jeunes présents, les discussions se sont avérées assez difficiles à diriger. Le fait que les participants se connaissaient tous, ainsi que leur âge, expliquent le caractère chaotique de certaines discussions. Une forme d'autogestion de groupe étant déjà installée entre eux, certains bénéficiaient d'une plus grande tribune alors que d'autres s'effaçaient davantage devant leurs pairs. Bien que l'enthousiasme des jeunes à participer au projet ait été un point marquant de la démarche, la situation a nécessité un ajustement pour assurer, d'une part, une plateforme d'expression accessible pour l'ensemble des participants, puis, d'autre part, la qualité des données recueillies. Comme le rôle de l'intervieweuse est de faire avancer le groupe vers des objectifs préétablis en favorisant les échanges et les interactions des participants (Mayer & Saint-Jacques, 2000), des balises ont donc été mises en place. D'abord, nous avons rappelé aux jeunes que l'objectif de la rencontre était d'échanger sur des thèmes précis dans le but de nous aider à mieux comprendre les dynamiques présentes dans le quartier. Les jeunes se sont alors montrés plus structurés dans leurs échanges lors des rencontres suivantes. En outre, nous avons dû nous assurer d'accorder une attention équitable à chaque participant, tout en ayant le souci de ne pas nous montrer insistants devant un jeune qui souhaitait ne pas répondre à une question. Il faut aussi considérer que deux jeunes ont quitté la démarche en cours de route<sup>2</sup>, ce qui a en fait réduit la densité du groupe et facilité les échanges.

En deuxième lieu, les jeunes ont choisi d'utiliser différents moyens pour produire des données selon leur niveau de confort. Certains ont choisi de se placer en groupe pour rédiger un texte artistique, c'est-à-dire une chanson portant sur certains aspects liés au quartier, alors que d'autres ont emprunté des enregistreuses sur lesquelles ils se sont exprimés à leur manière. Ces productions nous ont été remises par les jeunes lorsqu'ils

---

<sup>2</sup> Les raisons qui justifient l'abandon de la démarche n'ont pas été identifiées ou sont simplement banales. On parle alors d'imprévus, de conflits d'horaire ou d'oublis de la part des jeunes.

étaient satisfaits du résultat. Alors que cette étape se voulait centrale dans le processus de collecte de données, elle s'est avérée un défi important. Bien que les jeunes se soient prêtés à l'exercice en groupe ou individuellement, cette étape a produit très peu de données. Puisque les jeunes avaient la liberté de faire essentiellement ce qu'ils voulaient, les thèmes n'ont pas été explorés de manière aussi exhaustive que nous l'aurions souhaité. Afin d'explorer plus en profondeur certaines composantes liées aux manifestations de la stigmatisation dans le quartier, nous avons donc choisi d'organiser un second groupe de discussion portant exclusivement sur ce thème.

Ainsi, les jeunes ont, à nouveau, été réunis en groupes, pour une dernière entrevue afin d'aborder les composantes relatives au statut social et à l'identité sociale. En fonction de l'ensemble des éléments mis en place tout au long de la démarche, cette étape nous a semblée plus facilement réalisable. Confortables entre eux et ayant un espace de parole partagé, les jeunes ont été en mesure d'approfondir davantage les dimensions que nous voulions soulever ici.

Au final, l'ensemble des données soulevées au terme de ce processus sont le fruit d'un échange de point de vue et d'interactions entre des jeunes, qui leur a permis d'aborder une réalité commune : celle d'habiter dans un quartier défavorisé.

### **2.3 La méthode d'analyse des données**

En premier lieu, les enregistrements audios ont été soumis à un exercice de retranscription visant à nous familiariser davantage avec le matériel à l'étude et de ne négliger aucun détail (Mayer & Deslauriers, 2000). À ce stade de l'analyse, les retranscriptions ont été réalisées le plus fidèlement possible, tant en ce qui concerne les informations issues des échanges, qu'au contexte dans lequel elles ont été échangées (Mayer & Deslauriers, 2000). Les données des verbatims ont par la suite été classées et codées selon une analyse de contenu inductive (Mayer & Deslauriers, 2000; Thomas, 2006). Des auteurs mettent en lumière la pertinence de cette modalité d'analyse sur le plan de la pratique, notamment de par sa capacité à saisir les réalités des personnes dans toute leur complexité (Mayer & Deslauriers, 2000).

Dans l'optique de réaliser une analyse de contenu thématique, nous avons tenté de repérer les différents thèmes qui ont émergé des discussions (voir Annexe B). À première

vue, une vingtaine de thèmes se sont dégagés de l'analyse. À la suite d'une réorganisation, nous avons pu regrouper les thèmes identifiés en termes d'éléments descriptifs, d'éléments qui rapportaient des expériences vécues en lien avec le quartier ainsi que d'éléments qui nous apparaissaient liées aux sentiments envers le quartier.

Les données recueillies ont été analysées en rapport avec l'espace urbain, afin de bien illustrer l'effet du stigmatisme lié au fait de vivre dans le quartier Fournier. Enfin, l'analyse présentée se dégage en trois grandes catégories guidées par les thèmes identifiés et inspirées par les objectifs de recherche nommés précédemment : la réputation du quartier, les manifestations de la stigmatisation et de la discrimination et le rapport des jeunes aux quartiers.

## **2.4 Considérations éthiques**

La démarche élaborée a préalablement été évaluée et approuvée par le Comité d'éthique de la recherche de l'Université d'Ottawa et le projet a obtenu un certificat d'approbation déontologique en date du 13 mars 2018. L'anonymat des participants a été assuré par l'anonymisation des retranscriptions et la suppression d'informations qui auraient pu permettre d'identifier les jeunes.

Bien que notre double rôle de chercheuse et d'intervenante ait facilité la création d'un lien de confiance avec les participants ainsi que la maîtrise de certaines composantes liées au quartier à l'étude, il a néanmoins constitué un enjeu à baliser sur le plan éthique. Afin de limiter les enjeux soulevés par la relation de confiance qui nous liait aux participants, des mesures limitant le risque de coercition ont été mises en place. Pour ce faire, le recrutement a été réalisé en notre absence par un collègue qui n'a retiré aucun bénéfice de la recherche.

Par ailleurs, en considérant l'âge des participants, on ne peut nier le souci de plaire qui a interféré dans nos échanges avec les participants, et même entre les participants eux-mêmes. À la lecture de ce mémoire, il importe de considérer cette dynamique qui est susceptible d'avoir nuancé l'ensemble du processus.

En somme, nous avons dû faire preuve de rigueur quant aux considérations éthiques tout au long du processus de recherche. Ces considérations vont au-delà des exigences du Comité d'éthique de la recherche. Dans l'objectif de travailler dans un respect omniprésent

de la dignité humaine, des mesures s'appuyant sur ces considérations ont été adoptées du début de la démarche de recrutement, jusqu'au dépôt de ce mémoire. Elles nous permettent d'affirmer que l'ensemble de la démarche s'inscrit dans nos valeurs personnelles et celles du service social, en proposant une analyse qui demeure fidèle aux propos exprimés par les jeunes.

## **2.5 Limites et apports de la recherche**

Au terme de cette étude, il importe de nommer ses apports à la communauté rejointe. D'une part, elle a permis à des adolescents souvent sans tribune, de faire entendre ce qu'ils avaient à dire concernant la situation dans laquelle ils se trouvent, bien souvent malgré eux. Dans cette perspective, cette recherche s'inscrit dans un processus d'*empowerment* à travers une méthode de collecte de données qui facilitait leur participation. Les participants ont bénéficié d'un espace de parole ouvert, respectueux et empathique, dans lequel leur discours a été pris en compte et dans lequel ils ont pu partager librement leurs idées sur leur réalité. D'autre part, le projet permet de combler une lacune en recherche, en ce qui concerne la perception des jeunes quant à la stigmatisation territoriale. Nous croyons que ce travail pourrait contribuer à une vision plus nuancée d'un habitat social stigmatisé en offrant une plateforme pour comprendre les dynamiques du quartier à travers les yeux des jeunes qui y résident. À plus long terme, une meilleure compréhension du phénomène pourrait entraîner des changements dans les pratiques des différents acteurs impliqués. Dans un monde idéal, les résultats de cette étude pourraient servir à soulever l'attention des décideurs et des gens appelés à intervenir dans le quartier, quant aux enjeux identifiés par les jeunes et alimenter les discussions relatives au quartier. Les résultats de cette étude pourront également servir de point de départ pour des recherches ultérieures.

Ce projet comporte toutefois certaines limites. Considérant les balises en termes de temps et d'espace prévus pour la rédaction de ce mémoire, la démarche réalisée demeure exploratoire. Bien qu'elle révèle des éléments encore peu explorés, l'analyse n'est pas fondée sur une saturation des données. Le lecteur doit donc se rappeler que les éléments exposés dans la présente analyse ne peuvent être généralisés et sont davantage un reflet des perceptions de certains acteurs, dans la compréhension d'un tel phénomène.

## CHAPITRE III : ANALYSE

Ce chapitre analyse les résultats de cette recherche sur les expériences de stigmatisation et le rapport au quartier de jeunes du quartier Fournier. Afin de bien contextualiser l'analyse des résultats, nous nous attarderons d'abord brièvement aux caractéristiques des participants et des participantes. Par la suite, l'analyse se décline en trois grandes catégories. En premier lieu, nous nous pencherons sur le profil du quartier et plus précisément sur la réputation qu'il a aux yeux de la société. Deuxièmement, nous aborderons les expériences de stigmatisation et de discrimination des jeunes en relation avec leur quartier de résidence. Troisièmement, nous examinerons le rapport qu'entretiennent les jeunes avec leur quartier tout en considérant les éléments soulevés au préalable. Pour finir, dans la discussion, nous nous intéresserons à la manière dont le stigmate du quartier interfère dans la construction identitaire des jeunes résidents du quartier Fournier.

### **3.1 Les jeunes participants et participantes : qui sont-ils ?**

L'ensemble des participants à la recherche est composé de neuf jeunes, âgés de 12 à 16 ans et résidents du secteur Fournier qui ont été recrutés par l'entremise de la maison de jeunes du quartier. Le groupe comprend sept garçons et deux filles et parmi ceux-ci, nous comptons deux garçons âgés de douze ans, deux garçons âgés de treize ans, une fille âgée de quatorze ans, trois garçons âgés de quinze ans et une fille âgée de seize ans.

Huit participants et participantes sont immigrants de première ou de deuxième génération, et l'ensemble des répondants étaient des jeunes racisés. Comme il est possible de le constater dans le chapitre précédent, le statut d'immigration ou les caractéristiques ethniques n'étaient pas des critères déterminants pour la participation à la recherche. La composition ethnoculturelle du groupe de participants est donc le résultat du hasard, mais est très éloquente et permet de mettre en évidence certains enjeux qui seront soulevées dans l'analyse.

Chez l'ensemble des jeunes interviewés, on note des conditions de vie plutôt précaires qui semblent justifier le fait d'avoir pour lieu de résidence le quartier Fournier. L'ensemble des parents occupent des emplois relativement précaires, comprenant peu d'avantages sociaux, et associés à des horaires atypiques. Tous les jeunes avaient au moins un frère ou

une sœur qui habitait à la maison, et certaines familles comptaient jusqu'à cinq enfants. Un seul jeune vivait avec une mère monoparentale.

Enfin, bien que certains d'entre eux n'habitaient pas nécessairement les logements sociaux du « projet Lambert », l'ensemble des participants s'identifiaient comme des résidents du projet Lambert.

### **3.2 Lambert : « C'est un quartier de pauvres »**

Le quartier Lambert est atteint par une réputation qui renvoie à la surreprésentation de ménages vivant dans des conditions socioéconomiques précaires. Ce qui est intéressant de constater est que la réputation du quartier en tant que quartier défavorisé se manifeste fortement dans le discours des jeunes. Par exemple, ils utilisent les expressions « *quartier de pauvres* », « *quartier de bien-être social* », « *[q]uartier de bums* » ou encore « *ghetto* » pour définir le quartier.

Le projet Lambert, constitué d'habitations sociales, occupe une part importante des logements disponibles dans le quartier à l'étude. Dans les faits, 13,5 % des résidents du quartier Fournier sont récipiendaires de l'aide financière de dernier recours, en comparaison avec 5,9% pour la ville de Gatineau. Les jeunes expliquent cette situation par les prix des habitations plus abordables, qui auraient tendance à attirer des familles plus pauvres, comme l'affirme Vicky (14 ans) : « *[I]ls vivent dans ce quartier parce que les maisons, tu payes pas cher.* ».

Conformément au phénomène documenté dans le premier chapitre de ce mémoire, cette image que l'on juge négative est, selon les jeunes, transférée aux résidents du quartier par l'opinion publique. Elle s'appuierait sur la croyance que les résidents du quartier ont tous recours à l'aide social.

*[Les gens pensent] [q]ue les parents, c'est comme pauvre là, y doit vivre ici parce qu'y sont bien-être social. [...] C'est ça qui vont penser. [...] [T]out l'monde va penser j'suis bien-être social...parce que y a plein d'autres personnes du bien-être social...*

— Franklin, 12 ans

Comme le démontre les propos de ce participant, l'étiquette que l'on attribue au projet Lambert s'étend à l'ensemble des résidents du quartier Fournier. Ils sont tous perçus comme des personnes nécessiteuses de l'assistance sociale, habitant au sein d'un quartier démuné. Les écrits sur le sujet dénoncent qu'une zone désinvestie peut nuire à la pleine inclusion de ses résidents au sein de la société. De ce fait, la mauvaise réputation du quartier affecte la manière dont les habitants sont perçus. (Atkinson & Kintrea, 2001; van Kempen, 2002; Visser, Bolt, & van Kempen, 2015). C'est ce que nous explique Yousef (15 ans) : « *Fait que si moi j'suis riche pis j'vis ici encore, y vont penser que j'suis pauvre, j'suis bien-être social... Y vont penser j'suis drogué...* » (Yousef, 15 ans).

D'ailleurs, les jeunes insistent sur les généralisations qu'ils identifient dans les discours à l'égard des résidents de leur quartier. On remarque que la stigmatisation généralement associée aux individus qui ont recours à l'aide sociale en raison de leur absence du marché du travail s'étend alors à l'ensemble des personnes qui ont un revenu précaire : « *[L]es gens mettent tout l'monde dans l'même bateau. [...] Fait que quand qui voit quelqu'un comme ça, [sur le bien-être social], y dit que tout l'monde est comme ça* » (Yousef, 15 ans).

En ce sens, le quartier Fournier, reconnu comme défavorisé, est sujet à une réputation négative et intimement liée à la stigmatisation de la pauvreté à laquelle sont soumis les résidents. Selon les jeunes, le simple fait de résider dans le quartier suffit pour que l'on considère que leur famille a recours à l'aide sociale. Waxman (1983) décrit ce phénomène comme un effet d'entraînement partant du lieu central de la pauvreté stigmatisée et qui s'étend à tous les individus en situation de pauvreté, voire même à toute la classe sociale à laquelle ces individus appartiennent. Autrement dit, les individus qui sont exposés à la stigmatisation de la pauvreté et qui sont définis comme « déshonorables » sont, par exemple, ceux qui ne travaillent pas et qui sont dans une situation d'assistance vis-à-vis la société. Toutefois, cette définition s'est étendue, en même temps que les réponses gouvernementales à la pauvreté, à toutes les personnes qui se retrouvent dans une situation financière semblable (Waxman, 1983). Dans l'exemple précédent, on constate que cette étiquette associée au statut stigmatisé de la pauvreté s'étend au-delà du revenu, et semble être accolée aux résidents du quartier Fournier, en raison de leur lieu de résidence. En ce

sens, la stigmatisation qui pèse sur les jeunes du quartier s'inscrit dans un rapport à l'espace dont il faut tenir compte pour bien comprendre les dynamiques discriminatoires qui y prennent place.

### **3.3 Un lieu de stigmatisation et de discrimination**

Dans le contexte que nous venons de décrire, l'espace urbain ressort comme un élément clé pour comprendre les mécanismes de discrimination et de stigmatisation qui opèrent dans le quartier Fournier. L'image du quartier en tant que lieu destiné à héberger des populations marginales est omniprésente dans les dynamiques rapportées par les jeunes pour expliquer les expériences qu'ils y vivent.

#### **3.3.1 Détérioration de l'espace physique**

Dans un premier temps, les jeunes considèrent que leur quartier est « *tellement sale* », « *dégueulasse* », « *pas propre* », « *plein de déchets* », « *laid, petit* »; en plus, il y aurait des odeurs désagréables : « *[Il y]a genre une odeur. À chaque fois que tu sors, tu peux sentir une odeur quelconque, comme cigarette et tout ça...* » (Jerôme, 12 ans).

Par ailleurs, lorsqu'on leur a demandé de décrire leur quartier, les jeunes ont abordé des éléments qui renvoient à la détérioration du quartier tel que les routes abîmées et peu entretenues, la propreté des endroits publics et le matériel endommagé. Force est de constater que leur quartier est mal entretenu et qu'il pourrait bénéficier de mesures plus adéquates en matière de propreté.

Aussi, s'ils sont contents d'avoir à leur disposition, par exemple, un terrain de basket, un « skate park », une piste cyclable et une piscine, ils se désolent de ne pas pouvoir profiter de ce matériel au maximum puisqu'il est souvent peu fonctionnel. Par exemple, Yousef (15 ans) nous parle de l'état du terrain de basket-ball : « *Le terrain de basket est mal fait, le panier est croche, tout rouillé[.]* ». Pour sa part, Franklin (12 ans) se montre indigné de l'état de la piste cyclable : « *Sur la piste cyclable y plein de condoms ouverts... [...] Pis tu vois les seringues là sur les choses, tu vois les seringues utilisées là tout partout!* »

Malgré quelques tentatives pour attirer l'attention des institutions sur le caractère délabré de leur quartier, les installations qui nécessitent des réparations ne semblent pas susciter l'intérêt des décideurs.

*Comme si tu es [dans un autre quartier] par exemple, le panier [de basket] est brisé, y vont appeler la ville, la ville va venir direct. Mais ici, si tu fais ça, y vont, y vont prendre du temps, y vont juste simplement pas venir.*

— Jérôme, 12 ans.

Selon Vicky (14 ans), le quartier pourrait bénéficier de mesures d'entretien : « *Moi je dirais de faire beaucoup d'efforts pour rendre le quartier propre et meilleur.* ». Le désintérêt des autorités municipales envers le quartier envoie aux jeunes le message que leur quartier, et eux-mêmes, ne sont pas suffisamment importants pour recevoir l'attention des institutions et de leurs décideurs. Wacquant (2011) commente ainsi sur le message transmis par la détérioration des lieux publics aux résidents de quartiers désinvestis : « ils ne sont que des citoyens de seconde, voire de troisième zone, indignes de l'attention des officiels de la ville et du soutien des institutions qu'ils représentent » (p. 20).

Dans un deuxième temps, ce désinvestissement des institutions dans le domaine du public est aussi percevable dans la sphère du privé. Pour plusieurs répondants, la détérioration de leurs habitations représente un enjeu important. Quelques jeunes ont décrit la présence d'insectes à leur domicile : « *Dans mon sous-sol, y a des fourmis* » (Jérôme, 12 ans), « *En bas, comme tu vois des bibittes qui montent partout.* » (Vanessa, 16 ans). Pour certains, ce sont les éléments relatifs à la détérioration de leur logement qui constituent un point tournant dans l'expérience du quartier : « *Comme habiter ici juste [à cause du] logement...non.* » (Yousef, 15 ans). Cependant, alors que certains jeunes s'indignent devant le caractère insalubre de leur logement (présence d'insectes, de moisissures, plancher et murs abîmés où très peu solides), d'autres disent apprécier leurs habitations, surtout lorsqu'ils les comparent à d'autres quartiers dans lequel les logements sont « *pires que le [leur]* ».

Toujours par rapport à la sphère privée du logement, on constate que les répondants sont, pour la plupart, issus de familles nombreuses. La majorité d'entre eux habitent avec deux parents et plusieurs frères et sœurs sous le même toit. Considérant les descriptions qu'ils ont fait de leur logement, on comprend que pour plusieurs, la taille des habitations est souvent restreinte pour la composition des familles qu'elles accueillent. Les propos de

Vanessa (16 ans) le démontrent clairement : « *Pas de sous-sol, pis c'est plate. On a une petite cuisine...Pis les chambres sont petit[e]s. [...] Pis comme on dormait trois filles là.* ».

Du point de vue des jeunes, le quartier est donc absent des préoccupations politiques. Dans cette perspective, les jeunes ne bénéficieraient pas des mêmes droits que leurs homologues de quartiers plus favorisés en matière de logement. Bien que la *Convention relative aux droits de l'enfant*, dont le Canada est signataire, reconnaisse le droit des enfants à un « environnement propre et sûr », ces jeunes vivent les répercussions de la pauvreté et d'un logement inadéquat, et ce au sein d'un pays industrialisé qui devrait être en mesure d'assurer une réponse aux problèmes dont ils nous ont fait part. Ces problèmes ne sont pas étrangers à la hausse des prix des loyers et à l'augmentation du coût de la vie qui entraînent la précarisation des conditions de vie de plusieurs familles vivant dans des quartiers défavorisés (Gaudet & Bouchard, 2004; Recoquillon, 2009; Warr, 2005b). Or, l'inaccessibilité de logements abordables, le surpeuplement des logements et l'insalubrité des milieux de vie sont tous des phénomènes auxquels pourraient s'attarder les gouvernements municipal, provincial et fédéral.

### **3.3.2 Présence policière et profilage**

Lorsque l'espace urbain, dans son apparence, fortifie le symbole de déchéance rattaché à certains quartiers, il sert de prétexte aux institutions pour employer des mesures répressives dans ces quartiers (Basak, Deniz, & Ertan, 2017; Wacquant, 2011). Dans cette optique, le quartier Fournier fait l'objet d'une présence policière importante. Yousef (15 ans) décrit la fréquence à laquelle il observe la présence de voitures de patrouille dans le quartier : « *Chaque 30 minutes, chaque une heure [...] Chaque semaine, y a comme cinq polices et plus !* ». Ce constat porte à croire que les résidents sont sujets à une surveillance policière accrue. Il n'est donc pas étonnant que les répondants, à la fois jeunes et racisés, rapportent attirer couramment l'attention policière. Sous le prétexte qu'ils sont plus susceptibles de s'adonner à des activités illégales, comme cela a été constaté ailleurs (Basak, Deniz, & Ertan, 2017; Boucher, 2015; Bordet, 2017), les groupes de jeunes dans le quartier Fournier semblent provoquer de la méfiance de la part des agents de police.

Alors qu'ils n'ont pas nécessairement été eux-mêmes impliqués dans une altercation avec la police, ils révèlent certaines situations durant lesquelles les agents se sont montrés

peu disposés à établir des relations positives avec eux. Dans la citation qui suit, on peut supposer que les policiers détiennent une image préconçue des jeunes résidents dans ce quartier. Ce qui ferait en sorte qu'ils considèrent certains comportements polis et adéquats comme suspicieux.

*[Un animateur de la maison de jeunes] nous dit toujours, à chaque fois y a une auto de police qui passe, [il] nous dit toujours de dire allô. Là on dit allô, là [les policiers] nous regardent comme ça, comme bizarre...*

— Franklin, 12 ans

Nous sommes d'avis que les policiers, en temps normal, devraient féliciter les jeunes pour cet acte de respect, et non pas l'interpréter comme un geste d'arrogance. De manière générale, même si les jeunes remarquent une présence policière nettement plus élevée et que certains d'entre eux jugent que l'attitude des policiers à leur égard est injustifiée, ils reconnaissent la nécessité de leurs interventions dans certains contextes. Ils ont donc malgré tout une opinion plutôt positive de la présence policière dans le quartier. Selon eux, si les policiers font bien leur travail et s'intéressent aux « bonnes personnes », leur présence est justifiée et profitable aux autres résidents du quartier, comme l'explique ce jeune :

*Moi j'dis que c'est bien [que les policiers soient présents dans le quartier]. Parce que y va plus surveiller, comme y'aura moins de graffitis. [...] Si, exemple, y regardent bien là, y fait pas juste se promener, y va arrêter les gens qui sont [...] [s]aoul, dehors.*

— Yousef, 15 ans

Les jeunes ont tendance à percevoir leur présence comme un outil qui pourrait être mis à profit pour réduire certains incidents qui, selon eux, nuisent à l'expérience du quartier. D'ailleurs, les jeunes sont en mesure d'identifier certaines situations où la présence de policiers dans le quartier s'est avérée pertinente, voire nécessaire. Dans la citation qui suit, un jeune décrit un événement pour lequel ils ont eu recours à l'aide de policiers qui passaient par là :

*[O]n était au parc, y'avait comme un couple, là j'sais pas le monsieur y se chicanait. Là au début on pensait c'tait comme, juste comme au début y parlaient. [...] Mais là après ça comme...le monsieur s'est levé, il a commencé à la tirer par les cheveux, il la traînait par terre en tirant par les jambes, là un moment donné il l'a frappé dans face pis elle saignait. [...] Mais y avait une police. Comme tu vois, y s'[était] passé d'autres choses, comme vers là-bas, comme...au coin genre, environ proche de là. Là y avait une auto de police, après ça on est allé les voir, après ça ils ont arrêté le monsieur.*

— Franklin, 12 ans

Principalement dans des situations qui impliquent de la violence, les jeunes ont tendance à considérer la présence de la police comme légitime. La fréquence d'incidents illégaux auxquels les jeunes sont exposés dans le quartier tels que les vols, la consommation et le vandalisme mène, du point de vue des jeunes, à un sentiment de ne pas être en sécurité, ce que la présence policière semble apaiser. Dans les écrits scientifiques, les filles rapportent davantage d'expériences semblables à celle présentée ici, alors que les garçons perçoivent la présence policière comme plus problématique (Anthony & Nicotera, 2008). En ce qui concerne notre échantillon, étant pour la plupart assez jeunes, l'ensemble des répondants ne semblent pas se percevoir comme un groupe qui fait la cible d'interventions policières. Vanessa (16 ans) explique qu'à son avis, les adolescents du quartier ne sont pas ceux qui adoptent des comportements négatifs : « *Les ados ici, on est des p'tits sages. On est sage, tu vois.* ». Selon les participants, les comportements répréhensibles par la loi sont davantage commis par les plus « vieux » jeunes du quartier :

*[Ce ne sont p]as les ados en général, [pas]tous les ados, comme, les, les, les 12 à 15, 16 ans. Les 17, 18, là eux là, c'est des voyous! Pis le reste c'est des, des humm...comment on appelle là ? They do crack là... qui boivent, qui fument.*

— Yousef, 15 ans

Cependant, les jeunes se montrent conscients de la réputation qui est associée aux jeunes du quartier. Ils savent que l'image du quartier entraîne la perception que les jeunes qui y résident ont plus tendance à se prêter à des activités criminelles. Dans l'exemple suivant, Franklin (12 ans) explique la représentation répandue des jeunes du quartier Fournier en tant que consommateurs.

*Y a un peu de fum[eurs], y a un peu de gens qui prennent d'la drogue, [...]Juste parce que y'ont vu ça, [ils pensent que] tout l'monde prend de la drogue dans le quartier.*

— Franklin, 12 ans

Yousef (15 ans) illustre les préjugés à l'égard des jeunes du quartier en les comparant aux préjugés qui existent à l'égard des personnes d'origine arabe. Il explique qu'en raison de leur lieu de résidence, les jeunes sont souvent associés aux activités criminelles qui ont lieu dans le quartier.

*Comme [par exemple, si] un arabe fait éclater quelque chose et que c'est un terroriste, [les gens pensent que] tous les arabes c'est des terroristes. Ben avec nous, c'est la même affaire.*

— Yousef, 15 ans

Dans les écrits scientifiques, une telle perception à l'égard d'un quartier peut suffire pour que des mesures de maintien de l'ordre soient entreprises (Atkinson & Kintrea, 2001; Basak, Deniz, & Ertan, 2017; Wacquant, 2011). Ces mesures semblent s'inscrire dans une sorte de cercle vicieux. La réputation du quartier servant à justifier une présence policière importante ne signifie pas nécessairement que la criminalité y est plus élevée. Elle signifie que les résidents sont plus exposés à des interventions policières en raison de la réputation du quartier, donc plus sujets à des arrestations sur ce territoire.

### **3.3.3 Cloisonnement géographique**

Les jeunes qui habitent le quartier Fournier témoignent de divers mécanismes de cloisonnement qui continuent à les exclure en les fixant sur ce territoire appauvri. Selon les

jeunes, ce cloisonnement se manifeste de trois manières, les unes étant liées aux autres. Dans un premier temps, l'isolement géographique et l'absence de services à proximité, dans un deuxième temps l'offre d'activités qui ne s'adresse pas particulièrement à leur groupe d'âge, puis, dans un troisième temps, les obstacles que pose l'organisation du transport en commun dans leurs déplacements à l'extérieur du quartier. De tels éléments ont aussi été soulevés dans d'autres recherches sur l'effet de quartier pour expliquer comment le cloisonnement géographique accentue l'exclusion sociale (Madanipour, 2003; Power, 2000; van Kempen, 2002).

D'abord, les jeunes mettent en lumière le caractère isolé du quartier dans l'espace urbain. Dans l'exemple qui suit, le jeune compare le quartier Fournier à deux autres quartiers qu'il juge similaires en raison du statut socioéconomique des résidents pour expliquer cet isolement.

*Comme là-bas, c'est humm dans le quartier Mance et Jean Dallaire, c'est comme dans le milieu d'un endroit. Pis ici à Lambert c'est comme y'a une route, y'a pas d'école, y'a rien, c'est juste notre quartier.*

— George, 12 ans

La particularité du quartier Fournier réside, aux yeux des jeunes, dans son apparence recluse et à l'écart de toutes installations, services ou activités. Ils ont illustré l'isolement géographique du quartier par l'absence de restaurants, de magasins et d'activités à proximité :

*[Il n'] y a pas une place que, que tu peux, tu peux, tu peux humm...manger, tu vois. On a le BBQ shop qui est cher, le dépanneur qui est cher, on a un autre Couche-tard qui est cher. [...] On a pas un, un mini Tim Hortons ou un McDo. [...] [Il y] a rien de proche. Qu'est-ce qui a de proche c'est des dépanneurs, pis des dépanneurs ben déjà c'est cher...Comme une barre de chocolat c'est comme 4 dollars.[...] Y a rien ici [...] pis tu dois toujours te déplacer loin.*

Si le monde extérieur a tendance à ne pas s'approcher de quartiers comme celui à l'étude, en raison de leur réputation négative (Basak, Deniz, & Ertan, 2017; Deniger, 2012; Ghorra-Gobin, 2003), on peut supposer que cette même dynamique opère au niveau commercial. Dès lors, le quartier prend la forme d'un lieu à éviter, aux yeux des entreprises commerciales qui craignent de s'y installer (Wacquant, 2011). Ce qui entraîne l'inaccessibilité pour les résidents à plusieurs services de base tels que les épiceries, les pharmacies, ou même les services de restauration plus abordables.

Ce type de services étant difficilement accessible pour les adolescents et leurs familles plus largement, la manière dont l'isolement géographique du quartier Fournier affecte les jeunes comporte certaines spécificités. Concrètement, l'isolement géographique prend la forme d'un accès restreint aux activités récréatives à l'extérieur du quartier. Comme l'affirme George (12 ans) : « *Y'a pas beaucoup d'activités. [...] Comme y'a pas hum... faut toujours se déplacer pour avoir les activités, comme le soccer, hum le basket...* ».

Bien que les jeunes aient affirmé avoir accès à une ligue de soccer communautaire dans leur quartier (seulement durant l'été), ils démontrent un désir de participer aux activités sportives à l'extérieur du quartier, mais rencontrent souvent plusieurs défis liés à l'accessibilité de ces services. Les frais compris dans l'adhésion à des équipes compétitives constituent une barrière importante à leur inclusion dans les activités extérieures. Sans compter toutes les dépenses que comportent leur participation à ces activités, telles que les souliers ou l'uniforme. Pour pouvoir se permettre de telles dépenses, les jeunes qui sont en âge de travailler occupent des emplois à temps partiel qu'ils doivent arrimer avec les responsabilités liées à l'école. Les jeunes ont ensuite insisté sur les composantes qui rendent difficiles leurs interactions avec l'extérieur. Par exemple, Vicky (14 ans) nous explique devoir marcher pour se rendre à ses pratiques de soccer : « *Pis parce que pour jouer au soccer aussi à l'été on doit partir d'ici jusqu'à [l'école secondaire] de l'Île en passant pour y aller* ». Dans l'exemple qui suit, un jeune nous explique que le système de transport en commun qui dessert les résidents du quartier Fournier est inadéquat parce qu'il ne leur permet pas de rentrer à la maison en autobus, considérant l'heure à laquelle se terminent les entraînements de soccer.

*[L]a nuit, l'autobus pour venir ici s'arrête à 10h. [...] Donc là, si [...] on revient après 10h, on doit marcher de Portage jusqu'à ici.[...] Y a juste un bus qui passe ici, c'est le 67.[...] [A]près ça les parents, tes parents y vont dire [que] tu vas revenir la nuit pis là ça devra être [eux] qui doit venir te rechercher.*

— *Kaled, 15 ans*

La distance à laquelle le jeune fait référence représente approximativement 35 minutes à pied pour effectuer le trajet jusqu'à son domicile. De toute évidence, l'horaire des autobus ne permet pas à plusieurs jeunes d'être autonome dans leurs déplacements. Dans ce cas-ci, on constate que les modalités de déplacements relatives aux transports en commun ne s'arriment pas avec leurs besoins et semblent nuire à leur participation aux activités disponibles à l'extérieur.

En ce sens, l'accessibilité aux activités à l'extérieur du quartier est parfois restreinte et limite les allées et venues, comme le soulignent aussi d'autres recherches (Atkinson & Kintrea, 2001; Gauthier & Zenou, 2010). Les jeunes se retrouvent en quelque sorte immobilisés dans leur quartier de résidence et limités aux activités qui sont offertes au sein de la communauté. Faute d'accéder à une inclusion à plus grande échelle, les jeunes sont constamment plongés dans une sorte d'« entre-soi » qui, pour plusieurs d'entre eux, ne résulte pas d'un choix. Dans les écrits scientifiques, ce cloisonnement inter-résidents prend souvent la forme d'une stratégie mobilisée en réponse au stigmatisme qu'impose le quartier (Charbonneau & Mallon, 2016). Les données soulevées ici suggèrent plutôt un désir des jeunes de participer aux activités offertes à l'extérieur de la communauté, mais que de nombreux obstacles entravent cette inclusion.

### **3.3.4 Jeunes, issus de familles immigrantes et résidents du quartier Fournier**

Comme nous l'avons proposé plus haut, une concentration spatiale d'habitations abordables dans le quartier Fournier semble attirer des familles plus vulnérables sur le plan financier. Les écrits scientifiques ont identifié une telle vulnérabilité économique chez les familles immigrantes, et en particulier lorsqu'il s'agit de nouveaux arrivants (Galabuzi, 2006; Bourdabat & Boulet, 2007). Selon les jeunes, cette situation de vulnérabilité

financière dans laquelle se trouvent les familles immigrantes lorsqu'elles arrivent au pays explique la surreprésentation des familles immigrantes dans le quartier. Franklin (12 ans) nous explique cette situation dans la citation suivante : « *Parce qu'ils ont pas vraiment les moyens, comme quand y arrivent ici, ils ont pas vraiment les moyens de comme s'acheter une bonne maison...* ».

En effet, les nouveaux arrivants présentent un plus haut risque que les natifs d'injecter plus de la moitié de leur revenu dans un logement souvent inadéquat et localisé dans des quartiers désinvestis (Carter & Osborne, 2009; Preston, 2011). Les familles immigrantes font face à des défis importants en matière de logement, surtout en ce qui concerne le marché du logement privé (Preston, 2011). La recherche montre que les immigrants sont sujets à des expériences de discrimination s'appuyant sur leur source de revenus, la présence d'enfants, l'ethnicité, la langue ou le statut d'immigration (Walsh, Hanley, Ives, & Hordyk, 2016). Le quartier Fournier abritant un projet d'habitations sociales de l'Office municipale de l'habitation et les prix des logements étant plus accessibles, il devient une option de résidence presque systématique pour les familles immigrantes nouvellement arrivées.

*Comme y étaient immigrants fait que y savaient pas où s'abriter.  
[...] Pour ici c'est, pour eux c'est [...] une genre de protection.  
Mais y faut avoir plus de protection parce que, y ont pas de maison,  
y ont rien. Fait que le gouvernement y vont faire des maisons.*

— Jérôme, 12 ans

Notre échantillon était presque exclusivement composé de jeunes immigrants de première ou de deuxième génération. Il est intéressant de constater que les jeunes habitant ce quartier sont aussi à l'affût de cette réalité, comme nous l'explique George (12 ans) : « *Ce quartier, par rapport aux autres, les habitants c'est plus des immigrants* ». À l'évidence, le fait d'immigrer dans un nouveau pays s'accompagne de plusieurs défis qui dirigent les familles vers des quartiers appauvris et donc, plus abordables.

Dans un autre ordre d'idées, les jeunes soulèvent la précarité des emplois occupés par leurs parents qui ne permet pas à la famille d'avoir une sécurité financière : « *[M]a mère, aussi elle travaillait [dans une pâtisserie], elle a changé parce que sa boss l'aime pas*

*pis...le salaire était trop bas.* » (Vicky, 14 ans). On constate fréquemment que les immigrants sont surreprésentés dans ces emplois précaires, peu rémunérés et comportant peu de protections et d'avantages sociaux, ainsi que dans des emplois contractuels et associés à des horaires atypiques (Beji & Pellerin, 2010).

En parallèle, Beji et Pellerin (2010) mettent en lumière le rôle que peut jouer le réseau social des immigrants dans l'accès à l'information, principalement en matière d'insertion socioprofessionnelle. Étant souvent mal informés quant aux réseaux d'aide présents dans la société d'accueil, les familles immigrantes ont davantage recours à leur propre cercle social dans leur recherche d'information (Bégin, 2004). Ainsi, on peut supposer que le cloisonnement des familles immigrantes dans le quartier Fournier, s'ajoutant à l'inaccessibilité à des réseaux externes, entraînent la création d'un réseau ethnoculturel relativement fermé. Bien que ce contexte puisse apporter du soutien moral aux familles, il peut toutefois limiter l'accès aux réseaux d'aide plus formels et à l'information (Beji & Pellerin, 2010).

Un tel enfermement spatial des familles nuit à l'intégration professionnelle des parents qui peinent à composer avec leur réalité financière et l'organisation familiale. Devant plusieurs obstacles qui les restreignent à des emplois précaires, dans certaines familles du quartier Fournier, les parents occupent plusieurs emplois conjointement, dans l'objectif de subvenir aux besoins de la famille.

*[M]a mère, couturière avec humm, garderie. Et mon, et mon [père], humm, menuisier pis humm[...] faire des tables [...] avec le bois, oui...Pis humm, comment on appelle ça, c'est pas sécurité mais [...] comme agent de sécurité.[...] Deux chaque. Un le jour, un la nuit.*

— Yousef, 15 ans

Même si cette situation semble davantage appartenir aux parents, les retombées sur les adolescents nous poussent à affirmer qu'elle est aussi l'affaire des jeunes. En raison d'emplois précaires qui permettent difficilement aux parents de répondre aux besoins familiaux, les familles tendent à avoir recours à des stratégies d'entraide familiale. Un jeune a ainsi expliqué que l'horaire atypique de ses parents l'obligeait à prendre soin de

ses frères et sœurs plus jeunes. Dans les écrits scientifiques, ce phénomène est reconnu comme étant nuisible au cheminement scolaire des jeunes qui ne peuvent pas se concentrer pleinement sur l'école (Berbaoui, 2015). Dans certains cas, il semble justifié de se demander de quelle manière les jeunes peuvent trouver un équilibre entre les responsabilités familiales, l'école et les activités qui leur permettent de socialiser (Berbaoui, 2015). Dans la situation dont il est question ici, les responsabilités qui occupent le participant auprès des plus jeunes membres de sa famille peuvent restreindre ses opportunités de socialisation, ou à tout le moins les limiter à l'intérieur du quartier.

### **3.3.5 Rester entre nous**

À défaut d'être présents dans des activités externes au quartier, les propos échangés nous permettent de constater que les jeunes du quartier Fournier participent activement aux activités proposées dans le quartier. Ils participent aux fêtes communautaires et familiales, jouent dans la ligue de soccer du quartier et utilisent et apprécient les installations qui sont mises à leur disposition<sup>3</sup>.

Selon leurs propos, les jeunes ont tissé des liens serrés avec leurs amis qui habitent dans le quartier. On comprend que l'esprit de communauté occupe une place importante dans la vie du quartier, puisque les jeunes font souvent référence aux activités communautaires comme un aspect positif lié au fait de résider dans le quartier. Même s'ils mentionnent avoir des amis à l'extérieur du quartier, les jeunes ont davantage tendance à se tenir avec des gens qui habitent dans leur quartier. Parmi plusieurs raisons, cette tendance peut être expliquée par le sentiment de honte qu'ils vivent lorsqu'ils invitent des amis dans leur quartier : « *Ben j'suis pas à l'aise...[mes amis] y'ont pas le goût de revenir.* » (Franklin, 12 ans), « *[C]'est la honte!* » (Vanessa, 16 ans).

Les jeunes ont aussi mentionné être la cible de moqueries dans les réseaux qu'ils fréquentent à l'extérieur du quartier. Les événements illustrés par les jeunes mettent en jeu deux éléments. D'une part, la couleur de leur peau, puis d'autre part, leur quartier de résidence qui les expose à des comportements discriminatoires. Des recherches montrent

---

<sup>3</sup> Nous tenons à rappeler, comme nous l'avons montré plus haut, que plusieurs de ces installations se détériorent et sont peu entretenues par la ville.

d'ailleurs que les jeunes de quartiers défavorisés sont souvent exposés à des attitudes négatives de la part de leurs amis, de leurs pairs et parfois même de personnes en situation d'autorité dans les endroits qu'ils fréquentent (Basak, Deniz, & Ertan, 2017). Les jeunes expliquent cette situation par l'image que projette le quartier, entre autres en raison de son allure détériorée : « *Ça me fait d'la peine parce que mes amis vont plus revenir parce qu'ils disent c'est un quartier de fumeurs, de drogu[é]s...* » (Vicky, 14 ans).

Au cours des entrevues, les jeunes ont expliqué que le quartier était souvent perçu comme dangereux par les amis qu'ils avaient à l'extérieur du quartier. Il s'agit d'un effet de la stigmatisation territoriale couramment observé dans les espaces ségrégués. En effet, ces quartiers deviennent redoutés par les gens de l'extérieur en raison d'une série de caractéristiques qu'on leur attribue et qui renvoient à une image de désordre (Basak, Deniz, & Ertan, 2017; Deniger, 2012; Wacquant, 2011).

*Comme par exemple si tu viens dans le quartier avec ton ami pis tu vois des gens qui fument, qui prennent d'la drogue, ça te tente pas de venir, parce que tu veux pas que quelque chose de mal qui t'arrive là...*

— Vicky, 14 ans

Bien qu'ils n'adhèrent pas complètement à la réputation donnée à leur quartier, les jeunes semblent toutefois empathiques par rapport à l'attitude de leurs amis vis-à-vis le quartier. Ils sont conscients de l'image que projette le quartier et ont tendance à être compréhensif, voire à légitimer les attitudes de leurs amis.

Compte tenu de ceci, pour plusieurs, les relations amicales se développent au cœur du quartier de résidence. Les activités communautaires à proximité jouent également un rôle important dans l'intégration des jeunes immigrants à leur société d'accueil (Rahm, Lachaine, Martel-Reny, & Kanouté, 2012). Par conséquent, comme nous avons pu le constater dans le groupe de participants à cette étude, les jeunes se construisent un entourage qui est essentiellement composé de personnes racisées. Pour certains jeunes, racisés ou immigrants de deuxième génération, cette situation prenait l'allure d'une stratégie pour se protéger de divers comportements stigmatisants, dans ce cas-ci le racisme :

*[C'est bien qu'il y ait plus d'immigrants dans ce quartier] Parce que y'a moins de racisme. [...] Parce que tu vois les blancs eux sont habitués d'être avec des blancs, des gens norma[ux]...ben comme, normal comme pas immigrants là...ça veut dire que quand...j'sais pas là, comme, comme y'ont pas envie de comme, être chill avec eux et tout...*

— Franklin, 12 ans

Cependant, un autre jeune, arrivé au pays il y a quelques années, estime que cet « entre-soi » a été un obstacle à son inclusion au sein de la société d'accueil, surtout sur le plan linguistique. Se retrouvant souvent avec des personnes qui pouvaient le comprendre dans la langue de son pays, il juge que cette situation a ralenti son intégration linguistique :

*Ben parce que si t'es immigrant, tu sais pas parler français ben...un blanc peut te genre...[t]'aider. [...] Parce que dans mon pays là, on parle pas souvent français.*

— Paul, 13 ans

Cette section a mis en lumière les expériences de stigmatisation vécues par les jeunes qui résident dans le quartier Lambert ainsi que les pratiques discriminatoires qui parsèment l'expérience du quartier. Le lieu de résidence joue un rôle qui, de près ou de loin, perpétue des expériences négatives pour les jeunes qui y résident, la stigmatisation territoriale posant un obstacle de plus à leur inclusion sociale. Bien qu'il doive être compris en interrelation avec les dynamiques de stigmatisation qu'imposent déjà le statut d'immigration, le statut socioéconomique et l'ethnicité, le quartier de résidence semble clairement agir en tant que facteur de discrimination.

### **3.4 Les jeunes et leur rapport au quartier**

L'ensemble des éléments soulevés dans la section précédente met en lumière des mécanismes structurels et institutionnels qui affectent la vie des résidents du quartier Fournier et de quelle manière ces mécanismes peuvent être compris en relation avec le lieu

de résidence. Dans la section qui suit, nous nous pencherons sur la manière dont ces dynamiques régissent le rapport qu'entretiennent les jeunes avec leur quartier.

### 3.4.1 **Contraste des sentiments positifs et négatifs**

Dans les propos des jeunes, on remarque un contraste entre les sentiments plus positifs à l'égard du quartier et ceux plus négatifs du monde extérieur, parfois même des résidents. Au premier abord, leur opinion par rapport au quartier laisse croire qu'ils n'apprécient pas beaucoup leur quartier puisqu'il le décrit comme un « *quartier de bien-être social* », un quartier « *sale* », « *mal entretenu* » ou « *crotté* ». Toutefois, les données qui ont émergé de cette recherche montrent que les jeunes adoptent une posture critique pour parler de leur quartier, comme nous l'explique George (12 ans) : « *Mais y a pas juste des côtés mal, y a des choses à voir positif aussi dans le quartier.* »

Effectivement, certains éléments qui nous apparaissent comme négatifs sont parfois perçus comme positifs aux yeux des jeunes. Par exemple, le caractère reclus du quartier constitue pour un des interviewés un élément positif parce que cela crée un sentiment de proximité avec ses amis et les autres résidents du quartier : « *C'est bien aussi, comme que ce soit petit parce que comme, tu peux aller voir tes amis facilement et tout.* » (Kaled, 15 ans).

De manière assez générale, il semble que les sentiments positifs qui lient les jeunes à leur quartier soient, pour plusieurs, suscités par l'esprit de communauté qu'ils y trouvent. Pour eux, le réseau dont ils bénéficient à l'intérieur du quartier ressort comme un élément important qui rajoute à l'expérience du quartier : « *[Habiter] ici pour tes amis, parce que tu connais beaucoup de gens, parce que y a beaucoup d'activités, oui.* » (Yousef, 15 ans). Il apparaît dans les écrits scientifiques que les résidents de quartiers précaires peuvent ressentir un sentiment d'appartenance au quartier (Atkinson & Kintrea, 2001). Sachant que les résidents ne partagent pas toujours l'opinion répandue de leur quartier, ceci laisse croire qu'ils peuvent tout de même ressentir une certaine fierté qui se rattache à leur lieu de résidence.

En contrepartie, mise à part les expériences négatives dont il a été question plus haut, on remarque que le discours dominant vis-à-vis le quartier peut être, en soi, porteur de sentiments négatifs.

*Après ça ben j'me sens [...] comme j'aurais pu envie de vivre dans ce quartier...Pis comme tout l'monde va penser j'suis bien-être social...parce que y a plein d'autres personnes du bien-être social...*

— Franklin, 12 ans

Ces résultats s'agencent avec les écrits qui démontrent le clivage entre la mauvaise image que projette le quartier et les sentiments plus positifs que les résidents lui portent (Visser, Bolt, & van Kempen, 2015). Dans les écrits scientifiques, le lien émotionnel qui lie un individu à un endroit peut être compris comme un attachement au lieu de résidence (Rubinstein & Parmelee, 1992). Il peut se rattacher à l'espace géographique ou à la communauté qui le constitue (Visser, Bolt, & van Kempen, 2015). Alors que certaines composantes du quartier suscitent des sentiments positifs de la part des jeunes, l'expérience du quartier est teintée par sa réputation.

### **3.4.2 Distanciation**

En réponse à une pareille ambivalence par rapport à leur quartier, les jeunes développent des astuces pour tenter de naviguer à travers les retombées de cette étiquette dans leurs interactions. Selon Wacquant (2007; 2011), l'utilisation de représentations négatives par des résidents pour décrire d'autres résidents de leur quartier serait en fait, une stratégie mobilisée pour se protéger du stigmat territorial. Elle consiste à réapposer l'étiquette négative associée au quartier sur les autres habitants du quartier (Wacquant, 2011). Les perceptions injurieuses que les interviewés véhiculent par rapport au quartier semblent d'ailleurs s'étendre aux résidents qu'ils qualifient de « *BS* », de « *bien-être social* », de « *drogués* », de « *bums* » ou de « *voyous* ».

Néanmoins, de la même manière qu'ils arrivent à nuancer leurs perceptions par rapport au quartier, il semble que les qualificatifs à connotations négatives pour parler des résidents du quartier ne s'appliquent pas à tous, comme nous l'explique Yousef (15 ans) : « *Y a des gens qui sont bons, y a des gens qui sont mauvais, mais les gens vont penser que tout le monde ici est mauvais.* ».

Certains propos permettent de constater que, aux yeux des jeunes, il existe deux manières distinctes de catégoriser les résidents du quartier. D'un côté, il y a eux-mêmes ainsi que ceux qui leur ressemblent, et de l'autre côté, les « *autres* » résidents du quartier. Par exemple, un jeune s'appuie sur des modèles auxquels il s'identifie pour contredire la réputation du quartier à laquelle il n'adhère pas complètement, surtout en ce qui concerne ses proches :

*Moi, je refuse, moi j'suis pas d'accord avec que les gens disent que les gens sont sur le bien-être social ici, parce que ma mère et mon père travaillent.*

— *Yousef, 15 ans*

Cependant, leur regard semble assez sévère lorsqu'il est posé sur les « *autres* » résidents du quartier. On constate que les jeunes utilisent davantage le pronom personnel « *ils* » pour référer aux résidents du quartier au lieu d'utiliser le « nous ». Ce choix de pronom porte à croire que les jeunes se dissocient des opinions qu'ils rapportent concernant les résidents du quartier. Par exemple, un jeune parle ainsi des résidents du quartier : « *[Ils] ont rien à faire dans leur vie. Y vont pas à l'école, y'ont pas passé l'école, y'ont lâché l'école.* » (Yousef, 15 ans). L'utilisation du groupe de mots « *la plupart des gens* » dans la citation suivante appui aussi ce propos :

*[J]e trouve que l'éducation serait bien importante, serait plus importante dans ce quartier parce que la plupart des gens que tu rencontres dans ce quartier, tu vois qu'ils ont pas vraiment une bonne éducation. [...]*

— *Jérôme, 12 ans*

D'ailleurs, ils reprochent aux « *autres* » résidents d'adopter des comportements tels que le vandalisme, la consommation dans les lieux publics et le mauvais entretien des déchets, qui conduisent à la détérioration du quartier. Les jeunes se montrent indignés face à ces conduites et considèrent qu'elles nuisent à l'expérience du quartier. Cela étant dit, les jeunes ayant participé à cette recherche se montrent en désaccord avec les conduites

adoptées par certains de leurs pairs et prennent bien soin de se distancier de ces attitudes qu'ils jugent nuisibles. Franklin (12 ans) parle, entre autre, de la consommation comme un comportement qu'il juge dérangeant : « *Comme tu vois devant quelqu'un, y a tout l'temps quelqu'un qui fume du pot comme devant.* ». Il nous parle aussi du mauvais entretien des déchets par les résidents du quartier : « *[La] madame, elle finit de boire son McDonald. Là, là elle sait qu'on la regarde, elle nous voit, devant nos yeux elle jette ça par terre.* ».

Ces exemples démontrent bien de quelle manière les jeunes reproduisent les dynamiques de stigmatisation explorées plus haut en véhiculant des représentations négatives du statut stigmatisé de la pauvreté. Castel (2007) explique la propagation de ce type de discours méprisants par des résidents du quartier comme un désir de se distancier d'une catégorie sociale stigmatisée. Dans ce contexte, le fait de jeter la faute sur les bénéficiaires de l'aide sociale ou les décrocheurs servirait, aux yeux des jeunes, à se distancier de l'étiquette du quartier.

Cette situation apparaît alors comme peu attrayante et représente, aux yeux des jeunes, un manque de respect envers le quartier : « *C'est très irrespectueux envers le quartier.* » (Franklin, 12 ans). Elle contribuerait, selon eux, à nuire à l'expérience du quartier. Cette dynamique interne nourrit l'aliénation spatiale qui incite les jeunes à se dissocier des autres membres de la communauté et est susceptible de mener à l'effritement du réseau auquel ils s'identifient, comme le souligne d'ailleurs Wacquant (2011). Cette situation pourrait les amener à se replier davantage dans le privé et à affaiblir considérablement le réseau dont ils bénéficient à l'heure actuelle au sein de la communauté.

### **3.4.3 Un statut socioéconomique mobile**

En parallèle, il semble que les jeunes partagent un statut social que l'on associe à une classe économique peu élevée en raison des revenus de la famille, de leurs conditions de vie et du statut socioéconomique de leurs parents. De par leur lieu de résidence, ce statut socioéconomique renvoie au statut stigmatisé de la pauvreté en raison de leur appartenance au quartier Fournier. Tel que nous l'avons exploré précédemment, les jeunes sont bien conscients du stigmate que leur fait porter le quartier. Puisqu'ils jugent ces perceptions comme injustifiées, ils nourrissent un désir de s'en départir lorsqu'ils seront adultes. En

l'occurrence, ils considèrent le statut socioéconomique qu'ils occupent présentement comme mobile :

*Moi dans dix ans j'me vois [...] à l'université en train d'étudier.  
[...] Je sais pas encore [en quoi] mais pour un futur métier, un bon  
futur métier. [...] Avec un bon salaire!*

— *George, 12 ans*

D'autres recherches notent la tendance des jeunes de quartiers défavorisés à se montrer fatalistes vis-à-vis l'éducation ou le marché du travail. Cette attitude serait due à l'intériorisation de discours démoralisants en raison de leur appartenance à un quartier précaire et stigmatisé (Atkinson & Kintrea, 2001). Or, pour les jeunes du quartier Fournier, les projets futurs servent souvent d'arguments pour rejeter l'étiquette du quartier. Pour plusieurs, la sortie de ce statut stigmatisé passe par leur parcours scolaire : « *[L'école] c'est nécessaire pour notre futur, pour qu'on ait un plus haut salaire.* » (George, 12 ans), « *Au moins ton secondaire cinq!* » (Yousef, 15 ans). Vanessa (16 ans) renchérit : « *T'as pas besoin d'être la meilleure pour finir l'école mais t'as besoin quand même d'aller à l'école, apprendre quelque chose qui peut t'aider dans la vie.* ». Les jeunes mettent ainsi en valeur la pertinence de l'école comme un moyen d'insertion professionnel à l'âge adulte. Selon eux, « *une bonne éducation* » facilite l'accessibilité à « *un bon travail* » ou « *un bon futur métier* ». Ils considèrent la scolarité comme un incontournable pour « *avoir un bon futur* ».

On constate que leur perception de la réussite (« *un bon futur* ») s'articule autour des ressources matérielles et financières qui diffèrent de celles que leur permet leur zone résidentielle. Lorsqu'on leur demande où ils se voient dans le futur, Vanessa (16 ans) met l'accent sur le logement qu'elle occupera : « *Dans dix ans...? Ben, ben je me vois dans une belle maison[.]* ». Dans leur discours, ce changement de statut se rattache à un déplacement en termes de zone territoriale. À leurs yeux, la réussite est associée à un départ ou un déménagement du quartier Fournier vers un quartier « *plus riche* ».

Ainsi, certains jeunes décrivent leur présence dans le quartier comme temporaire. Ils considèrent que cette condition n'est que passagère et qu'elle sert de lieu de transition vers un quartier plus fortuné. Lorsque nous avons demandé aux participants s'ils prévoyaient

s'établir dans ce quartier à l'âge adulte, la réponse semblait évidente : « impossible », « négatif », « moi j'y pense pas », « moi j'm'en vais à Montréal quand j'vais être vieux », « moi à Ottawa », « [vivre dans] un ghetto, moi jamais. ». Ces propos démontrent qu'ils anticipent quitter le quartier vers des lieux qu'ils jugent plus adéquats.

Si le quartier apparaît aux yeux des jeunes comme un lieu de transition, les dynamiques liées à l'espace ainsi que les mécanismes institutionnels de stigmatisation observés plus haut dans le quartier Fournier forcent le cloisonnement des résidents malgré leur volonté de le quitter pour un quartier plus confortable. Par ailleurs, les écrits scientifiques suggèrent que le statut socioéconomique précaire, dans plusieurs cas, se reproduit d'une génération à une autre (O'Neil, 2017). Dans les discours dominants, cette situation est perçue comme un manque de volonté de la part des individus, une sorte de culture de la pauvreté qui serait transmise par l'exposition à des modèles ayant une faible éthique de travail et des comportements désapprouvés socialement. Les jeunes sont d'ailleurs conscients de la présence de tel discours et les propagent eux-mêmes à l'égard des « autres » résidents du quartier.

*[C]'est [qu'ils] ont pas fait les efforts pour se rendre où ils veulent,[...] Parce que dans la vie, il faut faire des efforts pour avoir ce qu'on veut. [...] Si tu fais pas d'efforts, t'as pas ce que tu veux. [...] [Ils] pensaient que [...] l'argent tombe du ciel.*

— Yousef, 15 ans

Une telle perception est soutenue par des initiatives gouvernementales qui s'appuient sur la présomption que les gens en situation de pauvreté sont inactifs et répandent les discours stigmatisants à l'égard des populations appauvries. Une absence de reconnaissance par les institutions gouvernementales des barrières structurelles qu'elles posent et des mécanismes institutionnels de stigmatisations qu'elles reproduisent contribuent à marginaliser davantage les personnes en les tenant responsables de cette situation (Deniger, 2012; Duvoux, 2013).

D'autant plus qu'on perçoit l'influence de tels discours dans la manière dont les jeunes abordent les potentielles retombées associées au fait d'avoir pour lieu de résidence le quartier Fournier. Malgré qu'ils soient confiants par rapport à leur propre futur, les jeunes

rappellent certaines préoccupations concernant l'influence du quartier, principalement sur les plus jeunes. Selon eux, l'expérience du quartier pourrait servir de mauvais exemple pour les enfants du quartier qui pourraient avoir tendance à imiter des attitudes qui ne leur permettraient pas d'accéder à un statut plus valorisé par la suite. Dans la citation qui suit, le jeune décrit l'impact négatif que peut vraisemblablement avoir le quartier sur les jeunes qui y résident. : « *Mais dans les jeunes, quelques jeunes ici y savent pas comme...c'est des fous là, ils lâchent l'école à 16 ans même pas.* » (Yousef, 15 ans). Puis, de quelle manière ils considèrent que ce comportement peut être reproduit par exposition à de telles situations : « *C'est pas bien sinon les enfants y vont faire pareil, y vont voir que des [gens font] ça pis y vont faire pareil.* » (Vanessa, 16 ans), « *Si mes enfants voient ça là...eux aussi ils vont faire la même chose...* » (Paul, 13 ans).

Ces citations illustrent un arrimage de leurs discours avec la croyance populaire qu'il existe une culture du quartier qui pourrait être apprise par les plus jeunes qui y sont exposés. Bien qu'ils laissent paraître qu'ils ont échappé à ce phénomène, ils se montrent préoccupés par les problèmes que soulèvent les discours dominants, notamment, l'influence de modèles négatifs, l'accessibilité aux drogues, le décrochage scolaire précoce ou encore les difficultés d'insertion professionnelle, et sur leurs retombées éventuelles sur les enfants du quartier.

### **3.5 Discussion**

Alors que la stigmatisation apparaît comme un obstacle majeur auquel sont confrontés les résidents du quartier, elle prend souvent racine dans toute une gamme de préjugés et de stéréotypes à l'égard de la pauvreté. Tel que nous l'avons exploré dans la section précédente, le quartier Fournier a la réputation d'un quartier abritant des populations appauvries et défaillantes dans plusieurs sphères de leur vie. Cet ensemble d'idées préconçues à son égard contribue à l'exclusion de jeunes déjà marginalisés.

Afin d'illustrer l'apport du quartier sur le plan identitaire, nous choisissons de nous pencher sur la conception du stigmate que propose Goffman. Selon lui, le stigmate renvoie à « la situation de l'individu que quelque chose disqualifie et empêche d'être pleinement accepté par la société » (Goffman, 1975 [1963], p. 7). De toute évidence, les jeunes du quartier Fournier sont sujets au stigmate de la pauvreté de par leur lieu de résidence. Sous

la forme d'un attribut associé aux jeunes, leur identité en tant que résident du quartier Fournier engendre une pluralité d'expériences négatives et suffit à leur causer préjudice. La citation qui suit montre bien comment le stigmatisme du quartier agit de manière indépendante, aux yeux des jeunes :

*Ben y a [...] quelque chose de négatif sur nous, comme si, si on entend Lambert on va dire, y pensent juste négatif. Y a rien de...pour eux, dans leur tête, y a rien de positif...*

— *Yousef, 15 ans*

Le lieu de résidence devient donc un élément central en ce sens qu'il prive les jeunes de l'acceptation complète des autres et qu'il les soumet à plusieurs stéréotypes et préjugés. Ainsi, le fait de résider dans le quartier Fournier apporte la supposition que sa famille est bénéficiaire de l'aide sociale. Non seulement cette caractéristique fait du jeune la cible d'expériences négatives, mais elle le discrédite en entraînant la présomption qu'il cache une série d'autres caractéristiques délétères. Il est alors réduit à un jeune de quartier précaire, un « *bum* », « *sans avenir* » et « *mal élevé* », pour la simple raison qu'il est identifié comme résident du projet Lambert.

Ainsi, le fait d'avoir pour lieu de résidence le quartier Fournier devient plus qu'un simple endroit d'habitation. Il signifie se retrouver à l'extérieur de la norme. Dans ce contexte, la norme peut, par exemple, être caractérisée par l'intégration professionnelle des parents, le parcours scolaire typique des jeunes ou encore l'implication des jeunes dans diverses sphères sociales et à l'écart des activités criminelles. Le mode de vie que l'on attribue aux résidents du quartier dans l'opinion publique, que ce soit avec ou sans motif valable, se retrouve à l'extérieur de cette norme et représente tout le contraire des valeurs partagées par la majorité. Pour les résidents, le fait d'habiter le quartier Fournier signifie qu'ils sont associés à une certaine catégorie ou classe sociale et qu'ils sont sujet à la vision que posent les autres sur cette catégorie. C'est de porter un attribut (le projet Lambert), qui, dans ce cas-ci, jette un discrédit sur la personne (« *pauvre* », « *bum* », « *BS* », « *mal élevé* »).

Par ailleurs, cette perception qui veut que les résidents de quartiers ségrégués aient une valeur sociale moindre apporte une multitude d'expériences de stigmatisation et de

discrimination. Les manifestations de la stigmatisation territoriale dans leur quartier, sous plusieurs formes, leur rappellent constamment qu'ils sont différents en raison de leur lieu de résidence. L'omniprésence de l'image du quartier en tant que lieu destiné à abriter des populations marginales, tel que rapportée par les jeunes, a alors des répercussions à plus petite échelle. Les mesures entreprises par les décideurs, ou dans certains cas, l'absence de mesures entreprises, envoient le message que les résidents du quartier Fournier ont moins de valeur que leurs homologues de quartiers plus fortunés. Elles contribuent alors à disqualifier les résidents du quartier Fournier aux yeux de tous.

Dans un contexte où le stigmaté ne peut être dissimulé, il entraîne chez les jeunes un sentiment de honte. Le malaise identifié par les jeunes lorsqu'ils sont amenés à interagir avec des personnes normalisées dans leur propre quartier illustre bien ce sentiment de honte. Dans l'optique de se protéger de situations honteuses, il est possible de distinguer, dans le discours des jeunes, des tactiques pour « gérer » l'information qu'ils envoient aux autres (Kirouac, Namian, & Dorvil, 2017, p. 116). À titre d'exemple, le rapport à l'éducation fait souvent office d'arguments pour rejeter l'étiquette du quartier. Si le quartier est supposé abriter des résidents ayant un rapport négatif à l'école, les jeunes parviennent à se détacher partiellement du stigmaté en se montrant compétent dans un domaine où les résidents du quartier ne peuvent l'être. Cette situation traduit un désir d'améliorer leur condition aux yeux des normalisés en mettant en valeur les caractéristiques et les compétences qui les distinguent du stigmaté du quartier. Ou encore, lorsqu'ils choisissent de mettre l'accent sur certains aspects du quartier dans l'objectif de le défendre positivement aux yeux des autres. Ces résultats peuvent être interprétés comme un désir de ne pas être associé à l'image stigmatisée et négative du quartier, mais représentent aussi un sentiment d'appartenance à la communauté, et, plus spécifiquement, à certains aspects qu'ils jugent plus positifs. Étant, pour la plupart, conscients de ce stigmaté, certains jeunes choisissent de s'entourer de d'autres jeunes qui partagent le même stigmaté qu'eux. Pour d'autres, la réponse à cette situation se trouve dans une tentative de s'associer aux normalisés.

*Les gens au Plateau comme...on pourrait dire...j'veux pas dire  
comme sont bien élevés parce qu'on dirait qu'ici sont mal élevés*

*mais on dirait... Comme, ils savent pas comment réagir. [...] Moi je m'inclus là-dedans. Moi je m'inclus à Plateau.*

— *Yousef, 15 ans*

Si bien que leur perception à l'égard du quartier est fortement influencée par le discours des personnes normalisées et traduit les perceptions dominantes envers les résidents stigmatisés. Il est possible de le constater, par exemple, par la tendance qu'ils ont à se montrer compréhensifs lorsqu'ils sont exposés à des discours réprobateurs vis-à-vis le quartier et ses résidents ou bien par les attitudes méprisantes qu'ils adoptent face aux « autres » résidents du quartier. Certes, nous savons tout de même que plusieurs nuances ressortent des propos des jeunes, et nous permettent d'avancer que leurs perceptions varient considérablement du discours hégémonique. Bien qu'ils fassent preuve de plusieurs sentiments positifs envers le quartier, pour eux, le fait de résider dans le secteur Fournier constitue une tache sur leur identité dont ils préféreraient se départir.

À plus long terme, le fait d'être sans cesse réduits à leur stigmatisme pourraient amener les jeunes à abdiquer et à adopter des comportements qui donneraient raisons aux normaux. À cette étape du processus, Goffman prédit qu'une telle situation pourrait mener à ce que les stigmatisés, qui ne cessent de voir leur identité réelle niée, ne se perçoivent qu'à travers les caractéristiques qui composent leur identité sociale virtuelle. Si, à l'heure actuelle, il ressort des propos des jeunes un sentiment de mobilité par rapport au statut stigmatisé dans lequel ils se trouvent, le danger derrière cette situation est que les jeunes « en viennent à définir leur identité en fonction des refus et rejets vécus, qu'[ils] finissent, plus ou moins consciemment, par accepter, altérant parfois définitivement l'image de soi qu'[ils] avaient pu chercher jusque-là à préserver ». (Kirouac, Namian, & Dorvil, 2017).

Bref, plusieurs facteurs nous permettent d'affirmer que le lieu de résidence a un impact sur la manière dont les jeunes se perçoivent. S'ils n'affectent pas directement leurs perceptions d'eux-mêmes, les discours dominants sont tout de même suffisamment présents pour que les jeunes ressentent le besoin de s'en distancier pour ainsi protéger leur identité sociale réelle.

Le stigmatisme du quartier opère dans la relation entre « normalisés » (non-résidents du quartier) et « stigmatisés » (résidents du quartier) et prend place dans la manière dont les

jeunes construisent leur identité en tant que résidents du quartier Fournier. Dès lors, la réputation du quartier a une incidence sur le désir ou non des jeunes de s'y identifier. Bien que le sentiment d'appartenance à la communauté semble présent pour les jeunes du quartier Fournier, face aux regards qui sont posés sur eux, ils sont poussés à se dissocier des autres résidents de telle sorte qu'ils nient au moins en partie leur appartenance au quartier de résidence.

En terminant, il est possible de suggérer que le stigmate du quartier place les jeunes dans une relation ambivalente par rapport à leur lieu de résidence. Visiblement, ils sont conscients de la réputation de leur quartier et ils peuvent témoigner de ses retombées sur eux sur le plan relationnel. D'un côté, ils ne semblent pas y adhérer complètement, du moins, en ce qui concerne le réseau dont ils bénéficient à l'intérieur du quartier. Puis, de l'autre côté, leur discours est souvent teinté d'opinions négatives à l'égard des « *autres* » résidents du quartier, dont ils prennent toutefois bien soin de se distancier.

### **3.6 Conclusion**

Nos résultats de recherche confirment que les jeunes du quartier Fournier à Gatineau, et plus précisément du projet Lambert, sont des résidents sujets à une étiquette qui renvoie à la réputation du quartier. Parce qu'ils habitent dans le quartier Fournier, les jeunes sont exposés à la stigmatisation de la pauvreté, indépendamment de leur réel statut économique. Ils font l'objet de plusieurs généralisations qui les salit en leur conférant l'étiquette de « *bien-être social* », non pas en raison de la source de revenu de leur famille, mais pour la seule raison qu'ils habitent dans le quartier Fournier.

Il n'est donc pas étonnant que le quartier Fournier devienne, aux yeux des jeunes, un lieu de stigmatisation et de discrimination qui s'articule dans l'espace urbain. Pour eux, l'absence d'intérêt porté au quartier, qui se manifeste notamment par la dégradation des installations et de leur espace physique en général, est, lorsqu'on compare la situation à celle de d'autres quartiers, synonyme de discrimination. De même que pour les mesures de maintien de l'ordre qui entraînent la présence accrue de policiers dans le quartier et donc, une criminalisation plus fréquente des résidents. Les jeunes nous renseignent aussi sur l'inaccessibilité des services et des activités à l'extérieur du quartier, qui contribuent fortement à l'isolement géographique et au cloisonnement du quartier. Plus encore, ces

résultats illustrent de quelle manière un phénomène de concentration de la pauvreté dans l'espace urbain affecte particulièrement et différemment, les familles immigrantes qui présentent une vulnérabilité sur plan économique. Enfin, les sentiments qu'engendrent de telles situations discriminatoires et stigmatisantes poussent les jeunes à chercher le réconfort dans des pratiques d'« entre-soi » qui réduit le contact avec l'extérieur et les cloisonnent davantage. À l'évidence, les barrières structurelles et les mécanismes institutionnels discutés plus haut engendrent un éventail de dynamiques perceptibles à l'échelle microsociale. Par les symboles qu'ils envoient aux jeunes pour leur rappeler qu'ils sont différents des « normaux », ces obstacles et mécanismes propagent des interactions entre normalisés et stigmatisés qui traduisent des rapports de pouvoir et de domination.

Ces dynamiques de discrimination et de stigmatisation ont un impact majeur sur les perceptions des jeunes à l'égard de leur quartier puisqu'elles régissent les rapports qu'ils entretiennent avec leur lieu de résidence. Si bien que les témoignages des jeunes nous permettent d'identifier certaines inconsistances entre les sentiments plus positifs qu'ils ont envers leur quartier et l'opinion plus négative que leur transmet l'opinion publique. Ces dynamiques entraînent chez eux un désir de se distancier de l'étiquette du quartier en opérant une division entre eux et les « autres » résidents du quartier. Alors que le stigmate du quartier se fait sentir dans les échanges qui les lient aux personnes normalisées, leur positionnement vis-à-vis eux-mêmes demeure très peu fataliste. Selon eux, le détachement d'un tel stigmate pourrait s'opérer par un statut socioéconomique plus valorisé que celui dont ils bénéficient à l'heure actuelle et qui passe par un déplacement en termes de zone territoriale.

Somme toute, l'identité sociale virtuelle qu'entraîne le fait d'être identifié comme un résident du projet Lambert semble s'opposer à l'identité sociale réelle de plusieurs jeunes, posant ainsi un stigmate qui gouverne leurs interactions avec les non-stigmatisés.

# CHAPITRE IV : IMPLICATIONS POUR LE TRAVAIL SOCIAL

Ce court chapitre a pour objectif de mettre en lumière les implications que peuvent avoir ces résultats de recherche pour le travail social contemporain. Nous mettons donc de l'avant des avenues potentielles, d'abord pour les acteurs appelés à intervenir auprès des jeunes du quartier Fournier, ensuite, pour les décideurs, et nous terminerons en nous penchant brièvement sur les implications pour la recherche future.

Dans un premier temps, le positionnement social des intervenantes et des intervenants occupe une place centrale pour le travail social et influence son rapport avec les jeunes. En tant que travailleuse ou travailleur social, il est nécessaire de s'engager dans une démarche autoréflexive pour prendre conscience de nos préjugés et rester à l'affût de nos propres biais. Bien que notre rôle soit important, il faut toutefois reconnaître qu'il n'est jamais exempt de rapports de pouvoir. Il est donc primordial de reconnaître de quelle manière ces rapports s'opèrent dans nos interactions avec les individus (Pullen Sansfaçon, 2013). Dans ce contexte, il faut réfléchir à la façon dont certaines facettes de l'identité des intervenantes et des intervenants les dissocient ou les associent aux jeunes. Les propos des jeunes nous permettent de constater que le fait de travailler dans ce quartier sans y résider confère aux travailleuses et travailleurs sociaux une identité qui les différencie d'eux, et qui influence leur perception du quartier.

*Parce que eux, eux qui travaillent ici. Y habitent pas ici. So quand que y vont venir ici, eux [...] dans leur tête, eux y sont comme dans leur maison. Fait que si y compare ça, y vont dire : ahh ici c'est plus sale, ici c'est plus tatata tatata. Pis après y vont, si quelqu'un va dire : ahh je vais venir habiter à Lambert. Y vont dire non, vient pas ici, blablabla blablabla.*

— *Yousef, 15 ans*

Dans cette optique, il faut demeurer conscient que le statut d'intervenante ou d'intervenant vient avec son lot de privilèges, qui dans ce cas-ci, nous normalise aux yeux des jeunes. Le fait de travailler dans ce quartier, mais de ne pas l'avoir choisi comme lieu de résidence est lourd de sens et s'inscrit dans un rapport de pouvoir entre « stigmatisés » et « normalisés » qui opère dans les interactions entre les jeunes et les intervenantes. Les défis rencontrés par les jeunes doivent être reconnus comme des produits de « forces

sociales, culturelles et politiques» plutôt que des carences individuelles, qui sont présents dans les interactions sur le plan interpersonnel (Pullen Sansfaçon, 2013, p. 364). Si nos intentions, en tant que travailleuses et travailleurs sociaux, sont sans doute bonnes, elles ne s'inscrivent pas forcément dans un rapport égalitaire et nos échanges sont tout de même teintés par ce qui différencie « normalisés » et « stigmatisés ». En conséquence, les travailleuses et travailleurs sociaux se doivent de « faire une évaluation constante de [leurs] attitudes, de [leurs] expériences, de [leurs] valeurs et de [leur] position sociale, ainsi que de la manière dont ces dernières influencent [leur] relation avec la personne, les groupes, les communautés et contribuent à la marginalisation des personnes avec qui [ils] travaille[nt] » (Pullen Sansfaçon, 2013, p. 360)

Ainsi, nous suggérons que les interventions mises de l'avant par les différentes instances d'intervention dans ce quartier s'inscrivent dans le cadre d'une pratique anti-oppressive. En service social, la pratique anti-oppressive agit comme une lunette utilisée pour analyser une situation et influence le choix de l'intervention et la manière de la faire (Pullen Sansfaçon, 2013). Elle est opérationnalisée à l'aide de différentes méthodes (individuelle, groupe ou collective), tant qu'elle s'inscrit dans une visée plus grande de transformation sociale. Dans cette perspective, les intervenantes et les intervenants sociaux se doivent de ne pas perpétuer les discours et les pratiques de domination, mais plutôt se munir d'une ouverture pour mener des actions qui ont pour objectif d'y résister. C'est ce que tente de nous expliquer George (12 ans) dans la citation qui suit :

*[C]'est sur la première impression qui vont avoir quand ils vont venir au quartier, elle peut être mauvaise ou bonne. Pis là tu peux l'introduire dans la bonne [.]*

— George, 12 ans

Concrètement, il importe que les acteurs amenés à interagir avec les jeunes du quartier Lambert s'opposent aux étiquettes négatives qui pèsent sur le quartier et s'interrogent sur les dynamiques sociales qui mènent à un tel stigmatisme.

Si les résultats ont mis en lumière les préjugés qui persistent envers les résidents du quartier Fournier, ils révèlent aussi de quelle manière les acteurs contribuent à renforcer le stigmatisme du quartier dans les interactions quotidiennes des jeunes. Ainsi, un travail

d'éducation peut être entamé auprès des acteurs impliqués (professeurs, intervenants, employeurs, etc.) afin de les renseigner sur les barrières que posent les dynamiques de stigmatisation et de discrimination. Un tel travail est important pour que les acteurs soient sensibilisés aux discours stigmatisants qu'ils propagent, souvent inconsciemment, et aux dangers des effets de la stigmatisation sur les jeunes. Dans certains contextes, le fait de sans cesse ramener les jeunes du quartier Fournier à ce qui les différencie de la norme peut mener à ce qu'ils se résignent et se replient sur ce statut stigmatisé. Dans d'autres contextes, c'est l'image stigmatisée elle-même qui pose obstacle aux résidents du quartier.

Par ailleurs, le stigmaté du quartier doit être placé au centre des actions entreprises dans le quartier. S'il est clair que le fait de vivre dans un quartier défavorisé a des répercussions sur les jeunes, il semble que le fait d'être étiqueté comme résident du projet Lambert l'est tout autant. Le stigmaté du quartier est alors le résultat d'un ensemble de mécanismes sociaux qui opèrent sur le plan de la vie quotidienne et qui ont des conséquences bien réelles pour les jeunes résidents du quartier Fournier (honte, rejet, gêne, cloisonnement, etc.). Les comportements des jeunes stigmatisés doivent être interprétés en relation avec ceux des jeunes dits « normaux ».

Alors qu'il faut reconnaître que la vie quotidienne des jeunes du quartier Fournier est empreinte de rapports sociaux inégaux auxquels nous participons, Baines (Baines, 2011) nous rappelle l'importance de comprendre qu'elle n'est pas exclusivement déterminée par ceux-ci. Il est alors primordial d'admettre que les jeunes jouent un rôle actif dans ces dynamiques et que leurs pratiques sociales peuvent contribuer à résister à l'oppression. L'intervention sociale doit donc s'inscrire dans une posture de solidarité et rejeter la victimisation des jeunes. Dans les faits, il s'agit de dénoncer les conditions sociales injustes et le traitement social des dynamiques de quartier qui propagent la honte et accentuent l'exclusion. Par conséquent, comprendre comment leurs perceptions et leur rapport au quartier sont articulés peut nous permettre de sortir d'une vision normative des quartiers précaires.

Même s'il est évident que le quartier Fournier est associé à plusieurs lacunes, il nous faut mettre en évidence les ressources potentielles qui pourraient être utilisées par des acteurs qui sont amenés à interagir dans le quartier. Par exemple, l'esprit de communauté qui s'est révélé important pour les jeunes du quartier constitue une piste importante. En

l'occurrence, nous sommes d'avis que la collectivisation des problèmes identifiés dans le quartier et un accent prédominant sur la défense de leurs droits permettraient aux jeunes de questionner les discours dominants qui répandent la honte. Une pratique axée davantage sur le collectif pourrait entraîner un plus grand sentiment de solidarité inter-résident plutôt que des divisions internes. À plus long terme, une approche qui met en valeur l'esprit de communauté pourrait favoriser l'augmentation du pouvoir d'agir collectif et mener à des actions concrètes et revendicatrices.

Somme toute, les résultats de cette analyse portent à réfléchir à la pratique du travail social tant dans la posture de l'intervenante que dans la manière d'orienter ses interventions ou ses actions.

Dans un deuxième temps, les pouvoirs publics doivent aussi se responsabiliser et entreprendre des actions pour prendre part aux changements. Les résultats de cette recherche montrent que les jeunes du quartier Fournier sont en mesure d'identifier et de nommer les mécanismes qui les cloisonnent et les répercussions négatives qu'ils engendrent. Toutefois, il apparaît évident que les adolescents de ce quartier ne bénéficient pas d'une tribune pour se faire entendre. Le travail social occupe une position clé pour ce qui est de donner une voix aux groupes opprimés ou stigmatisés en raison de la place centrale qu'accorde la discipline à des valeurs de justice sociale. Ainsi, un moyen de remédier à cette situation serait de créer des espaces dans lesquels les jeunes peuvent être entendus, écoutés et considérés, ou de s'assurer de l'accessibilité des espaces déjà existants. Les décideurs occupent une responsabilité importante en ce qui concerne cette avenue puisqu'elle leur permettrait de comprendre comment se vit la réalité du quartier et de s'éloigner d'une conception individualisante des événements qui y prennent place. Par exemple, les logements trop petits et étroits ne permettent pas aux jeunes de recevoir leurs amis à leur domicile et entraînent une plus grande présence des jeunes dans les espaces publics. Cette situation a pour conséquence une utilisation accrue du matériel et des installations qui sont usés plus rapidement que dans d'autres quartiers. Une plus grande attention pourrait être accordée à l'entretien de ces installations et des espaces de socialisation dans le quartier Fournier.

Par ailleurs, les mécanismes institutionnels et structurels qui pèsent sur les résidents du quartier Fournier doivent être considérés. Ce qui a tendance à être associé à une culture du

quartier par l'opinion publique doit être compris comme le contrecoup d'obstacles qui nuisent à l'inclusion des jeunes du quartier. Les opportunités restreintes dont bénéficient les jeunes en raison de leur lieu de résidence limitent l'accès aux activités récréatives à l'extérieur, ce qui a un impact sur la manière dont ils se perçoivent. Dans les faits, l'inaccessibilité des activités à l'extérieur du quartier réduit les repères auxquels les jeunes peuvent s'identifier ainsi que leurs possibilités de se sentir valorisés pour qui ils sont. Ainsi, l'accès restreint à de telles activités empêche les jeunes de se forger une identité réelle, plus concrète, définie par autre chose que l'identité que leur confère le quartier. Nous proposons donc que les activités et les événements jeunesse qui ont lieu à l'extérieur du quartier soient plus accessibles et que les services soient plus inclusifs de la réalité des jeunes de quartiers précaires.

En somme, bien que le rôle des décideurs ne soit pas en lien direct avec les jeunes, il est interpellé puisque les actions des décideurs, voire leur inaction en ce qui concerne l'entretien des installations et l'accessibilité des activités, entraîne des retombées négatives pour les jeunes du quartier.

Dans un troisième temps, la recherche doit continuer de s'intéresser à la subjectivité des personnes qui vivent dans les quartiers précaires. Plus particulièrement, nous proposons que des études futures se penchent plus en profondeur sur les perceptions des jeunes de quartiers précaires afin que leurs expériences soient davantage considérées dans les représentations de ces quartiers. Consacrer un intérêt spécifique aux dimensions qui touchent davantage les jeunes permettrait de créer des interventions et des politiques qui concordent avec les besoins réels des jeunes qui habitent ces quartiers. Nous suggérons aussi que les chercheurs s'attardent à identifier et mieux comprendre les forces et les ressources des quartiers précaires. Une telle compréhension permettrait de mieux orienter les pratiques d'intervention sur les potentialités des quartiers. En somme, nous considérons qu'un intérêt plus pointu porté sur l'effet de quartier profiterait aux jeunes de quartiers précaires, aux intervenants qui œuvrent auprès d'eux et aux décideurs.

# CONCLUSION

Dans une ère de modernisation qui engendre plusieurs changements dans la structure des quartiers et qui redéfinit les pratiques sociales qui s'y rapportent, il est de plus en plus important de s'intéresser au rôle que peut jouer le lieu de résidence sur les individus. L'objectif de cette démarche de recherche était de comprendre comment la stigmatisation territoriale influence l'expérience de jeunes d'un quartier défavorisé dans leur rapport à leur quartier. Les jeunes qui ont participé à notre recherche ont démontré que le quartier Fournier à Gatineau confère une étiquette à ses résidents, qui renvoie à la réputation négative du projet Lambert. Les perceptions négatives qui persistent à l'égard du quartier dans les discours publics entachent la réputation des jeunes du quartier. En l'occurrence, les jeunes résidents du quartier Fournier constituent un groupe social exposé à la stigmatisation de la pauvreté. Les perceptions que la société s'en fait miroite les valeurs contemporaines d'autonomie, d'efficacité et de productivité. C'est en fonction d'un regard normatif que les jeunes qui habitent ce quartier sont systématiquement catégorisés à l'extérieur de ces valeurs. Inscrite dans un espace ségrégué, la stigmatisation de la pauvreté renvoie à une définition peu attirante du quartier Fournier. Il prend l'apparence d'un lieu destiné à abriter des populations défailtantes et mal adaptées, qu'il faut s'efforcer d'éviter. Cette réputation se transpose sur les jeunes résidents et les soumet au profil stéréotypé que l'on associe au quartier.

L'analyse des données a permis de répondre à trois objectifs spécifiques liés les uns aux autres. D'abord, elle met en évidence les perceptions des jeunes vis-à-vis leur lieu de résidence, ensuite, elle détaille les manifestations de la stigmatisation dans le quartier telle que perçue par les jeunes, puis, elle nous permet de comprendre le rôle que peut jouer le stigmatisme du quartier dans la construction identitaire des jeunes.

L'analyse trace ainsi un portrait plutôt complet des perceptions qu'ont les jeunes de leur quartier. Les résultats de cette recherche démontrent que les jeunes ont des perceptions, à la fois nuancées et controversées, à propos de leur quartier. D'une part, on constate que leur discours est teinté des perceptions négatives qui caractérisent le quartier dans l'opinion publique. Ils décrivent leur quartier comme un endroit peu attrayant en raison de son allure délabrée, où il est peu recommandé d'habiter. D'autre part, leur discours nous permet tout de même de constater certaines expériences positives. Le quartier est perçu comme un lieu de socialisation et constitue, aux yeux des jeunes, un élément déterminant dans

l'expérience du quartier, principalement en ce qui a trait à l'esprit de communauté qui apporte un sentiment de proximité entre les résidents.

Dans un deuxième temps, l'analyse montre que les expériences de stigmatisation sont souvent partie prenante de la réalité des jeunes du quartier Fournier. Elles s'articulent à travers les mécanismes institutionnels qui traduisent les discours dominants à l'égard du quartier et de ses résidents. De par leur lieu de résidence, ils sont exposés à un éventail d'attitudes discriminatoires qui mène à la détérioration de leurs espaces publics, à une surveillance plus importante et à un isolement dans l'espace urbain qui les poussent à rester entre eux.

En troisième lieu, l'analyse met en évidence le fait que, sous l'allure d'un attribut associé aux jeunes, l'habitat social leur confère une identité stigmatisée et un statut social qui les dévalorisent en les exposant à des stéréotypes et des attitudes discriminatoires. Bien que ce statut leur apparaisse comme mobile, dans l'immédiat, il est porteur de plusieurs maux et certains s'efforcent de le dissimuler ou de le contourner à l'aide de stratégies qui leur permettent de s'en détacher ou de minimiser ses répercussions.

Au terme de cette démarche, il est possible de constater que les jeunes sont tiraillés entre les discours qui décrivent le quartier sous un mauvais jour et le sentiment d'affection qu'ils lui portent. Le fait d'être adolescent et d'avoir pour lieu de résidence le quartier Fournier entraîne une série d'expériences qui leur est propre et qui façonne leur rapport au quartier et leur identité, par l'entremise de sa réputation et des mécanismes sociaux qui y sont à l'œuvre. Cela illustre bien que la réputation du quartier et les retombées de cette réputation sont au cœur des réalités vécues dans cet espace territorial. Il est souhaitable que ces constats soient placés au centre des interventions, des mesures et des actions qui s'y déploient.

## BIBLIOGRAPHIE

- Andersson, E. (2004). « From valley of sadness to hill of happiness : The significance of surroundings for socioeconomic career ». *Urban Studies*, 41(3), 641-659.
- Anthony, E., & Nicotera, N. (2008). « Youth perceptions of neighbourhood hassles and resources : A mixed method analysis ». *Children and Youth Services Review*, 30(11), 1246-1255.
- Atkinson, K., & Kintrea, K. (2001). « Disentangling Area Effects : Evidence from Deprived and Non-deprived Neighbourhoods ». *Urban Studies*, 38(12), 2277-2298.
- Atkinson, R., & Kintrea, K. (2004). « Opportunities and despair, It's all in there : Practitioner experiences and explanations of area effects and life chances ». 38(3), 437-455.
- Atkinson, R., & Kintrea, K. (2004). « Opportunities and despair, It's all in there : Practitioner experiences and explanations of area effects and life chances ». *Sociologie*, 38(3), 437-455.
- Baines, D. (2011). « An Overview of Anti-Oppressive Practice : Roots, Theory, Tensions ». Dans D. Baines, *Doing Anti-Oppressive Practice : Social Justice, Social Work, 2nd Edition* (pp. 1-27). Halifax & Winnipeg: Fernwood Publishing.
- Barbier, J.-C. (2011). « Activer les pauvres et les chômeurs par l'emploi ? [Leçon d'une stratégie de réforme] ». *Politiques sociales et familiales*, 104(1), 47-58.
- Basak, A., Deniz, M., & Ertan, M. (2017). « The Romanization of poverty : Spatial stigmatization of Roma neighbourhoods in Turkey ». *Romani Studies*, 27(1), 73-93.
- Beaumont, C., & Guillain, R. (2016). « Transformer les quartiers défavorisés : Les enjeux des politiques publiques zonées ». *Revue économique*, 67(3), 391-414.
- Becker, H. (1957). *The Economics of Discrimination*. University of Chicago Press.
- Bégin, K. (2004). *Les nouveaux immigrants et l'économie ethnique : une perspective longitudinale*. Mémoire en sociologie, Université de Montréal .
- Beji, K., & Pellerin, A. (2010). *Intégration socioprofessionnelle des immigrants récents au Québec : le rôle de l'information et des réseaux sociaux*. Département des relations industrielles, Université Laval.

- Berbaoui, A. (2015). *Les jeunes de 16-24 ans inscrits en formation professionnelle et les obstacles à leur participation à la formation*. Mémoire, Université de Sherbrooke.
- Bordet, J. (2011). « Un autre regard sur les jeunes en situation d'inégalités sociales ». *Adolescence*, 77(3), 603-608.
- Bordet, J. (2017). « Penser les peurs avec les habitants des quartiers populaires urbains ». *124(2)*, 187-203.
- Boucher, M. (2015). « Bandes juvéniles, cité ghetto et régulation des turbulences ». *Empan*, 99(3), 20-26.
- Bourdabat, B., & Boulet, M. (2007). *Détérioration des salaires des nouveaux immigrants au Québec par rapport à l'Ontario et à la Colombie-Britannique*. IRPP Choix 12, Institut de recherche en politiques publiques, Montréal.
- Bresbris, M., Faber, J., Rich, P., & Sharkey, P. (2015). « Effect of neighbourhood stigma on economic transactions ». *Department of Sociology*, 112(16), 4994-4998.
- Carter, T., & Osborne, J. (2009). « Housing and neighbourhood challenges of refugee resettlement in declining inner city neighbourhoods : a Winnipeg case study. ». *Journal of Immigrant and Studies*, 7(3), 308-327.
- Castel, R. (2007). *L'Insécurité sociale. Qu'est-ce qu'être protégé?* Paris: Le Seuil, collection La République des idées.
- Chamboredon, J.-C., & Lemaire, M. (1970). « Proximité spatiale et distance sociale, Les grands ensembles et leur peuplement ». Dans J.-C. Chamboredon, *Jeunesse et classes sociales* (pp. 3-33). Paris, Les Presses de l'École normale supérieure: Éditions Rue d'Ulm.
- Charbonneau, J., & Mallon, I. (2016). « Présentation: Territoires urbains et mixité sociale, des politiques imagées aux pratiques réelles ». *Lien social et Politiques*, 77, pp. 3-18.
- Deniger, M.-A. (2012). *Le B.S., mythes et réalités, guide de conscientisation*. Front commun des personnes assistées sociales. Conseil canadien de développement social.
- Divay, S. (2008). « Psychologisation et dépsychologisation de l'accompagnement des chômeurs ». *Sociologies pratiques*, 17(2), 55-66.

- Duvoux, N. (2013). « Comment l'assistance chasse l'État social ». *Idées économiques et sociales*, 171(1), 10-17.
- Egan, M., Neary, J., Keenan, P.-J., & Bond, L. (2013). « Perceptions of antisocial behaviour and negative attitudes towards young people : focus group evidence from adult residents of disadvantaged urban neighbourhoods ». *Journal of Youth Studies*, 16(5), 612-627.
- Ehrenberg, A. (2010). *La société du malaise*. Paris: Odile Jacob.
- Favreau, L., & Fréchette, L. (2002). *Organisation et intervention de quartier en Outaouais : l'expérience du quartier Jean Dallaire à Hull*. Université du Québec en Outaouais. CERIS.
- Finley, S. (2008). « Arts-based inquiry : Performing Revolutionary Pedagogy ». Dans N. Denizen, & Y. Lincoln, *Collection and Interpreting Qualitative Materials*. Los Angeles: Sage Publications.
- Foster, V. (2012). « The pleasure principle : employing arts-based methods in social work research ». *European Journal of Social Work*, 15(4), 532-545.
- Fullilove, M. (2004). *Roots Shock, How tearing up city neighborhoods hurts America*. Ballantine Books One World.
- Gaetz, S., Donaldson, J., Richter, T., & Gulliver, T. (2013). *État de l'itinérance au Canada*. Alliance canadienne pour mettre fin à l'itinérance.
- Galabuzi, G.-E. (2006). *Canada's economic apartheid : The social exclusion of racialized groups in the new century*. Canadian Scholars' Press.
- Galster, G. (2012). « The Mechanisms(s) of Neighbourhood Effects : Theory, Evidence and Policy Implications ». Dans M. van Ham, D. Manley, N. Bailey, L. Simpson, & D. Maclennan, *Neighbourhood Effects Research : New Perspectives*. (pp. 23-56). Dordrecht: Springer.
- Gaudet, S., & Bouchard, C. (2004). « Intervenir auprès des jeunes de quartiers défavorisés. Études de cas du Centre de jeunes de la Basse-Ville d'Ottawa ». *Reflets*, 10(3), pp. 85-98.
- Gauthier, M., & Zenou, Y. (2010). « Car ownership and the labor market of ethnic minorities ». *Journal of Urban Economics*, 67(3), pp. 392-403.
- Ghorra-Gobin, C. (2003). *Villes et société urbaine aux États-Unis*. Paris: Armand Colin.

- Goffman, E. (1975 [1963]). *Stigmate*. Paris: Éditions de minuit.
- Gouvernement du Canada. (2016). *Document d'information sur la pauvreté au Canada*.
- Guba, E., & Lincoln, Y. (1994). « Competing paradigms in qualitative research. » Dans Y. Lincoln, & N. Denzin, *Handbook of qualitative research* (pp. 105-117). Thousand Oaks : Sage.
- Guest, G., Bunce, A., & Johnson, L. (2006). « How many interviews are enough? An experiment with data saturation and variability ». *Field Methods*, 18(1), 59-82.
- Hasting, A. (2009). « Poor neighbourhoods and poor services: evidence on the rationing of environmental service provision to deprived neighbourhoods ». *Urban Studies*, 46, 2907-2927.
- Hyde, A., Howlett, E., Brady, D., & Drennan, J. (2005). « Focus group method : insight from focus group interviews on sexual health with adolescents ». *Social Science & Medicine*, 61, 2588-2599.
- Ivanoff, S., & Hultberg, J. (2006). « Understanding the multiple realities of everyday life : basic assumptions in focus group methodology ». *Scandinavian Journal of Occupational Therapy*, 13, 125-132.
- Jones, E., & Sari, F. (2016). « L'adresse contribue-t-elle à expliquer les écarts de salaires? Le cas des jeunes sortant du système scolaire ». *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, 1, 203-244.
- Kirouac, L., Namian, D., & Dorvil, H. (2017). « Réintégrer le travail à la suite d'un trouble de santé mentale : gestion du stigmate et « troubles » dans l'interaction. » Dans S. Garneau, & D. Namian, *Erving Goffman et le service social* (pp. 109-131). Ottawa: Les Presses de l'Université d'Ottawa.
- Leavy, P. (2009). *Method Meets Art, Arts Based Research Practice*. United States: Guilford Press.
- Leobach, J., & Gilliland, J. (2010). « Child-led tours to uncover children's perceptions and use of neighbourhood environments ». *Children, Youth and Environment*, 20(1), 52-90.
- Link, B., & Phelan, J. (1999). « Labeling and stigma. » Dans C. Aneshenel, & J. Phelan, *The Handbook of the Sociology of Mental Health*. New York: Plenum.

- Madanipour, A. (2003). « Social exclusion and space ». Dans A. Madanipour, G. Cars, & J. Allen, *Social exclusion in European cities : Processes, experiences and responses* (pp. 75-89). London: Routledge.
- Mayer, R., & Deslauriers, J.-P. (2000). « Quelques éléments d'analyse qualitative ». Dans R. e. Mayer, *Méthodes de recherche en intervention sociale* (pp. 159-180). Montréal: Gaetan Morin.
- Mayer, R., & Saint-Jacques, M.-C. (2000). « L'entrevue de recherche ». Dans R. e. Mayer, *Méthodes de recherche en intervention sociale* (pp. 115-133). Montréal: Gaetan Morin.
- Mucchielli, A. (1996). *Dictionnaire des méthodes qualitatives*. Paris: Armand Collin.
- Neveu, E. (2015). « Dire adieu à la culture des problèmes publics? ». Dans E. Neveu, *Sociologie politique des problèmes publics* (pp. 217-242). Paris: Armand Collin.
- Noiseaux, S. (2006). « Le devis de recherche qualitative ». Dans M. Fortin, *Fondements et étapes du processus de recherche* (pp. 267-286). Montréal: Chenelière Éducation.
- OCDE. (2012). *Toujours plus d'inégalités : Pourquoi les écarts de revenus se creusent*. Paris: Éditions OCDE.
- O'Neil, S. (2017). « Y aura-t-il toujours des pauvres? : les transformations des discours sur lapauvreté en période de prospérité ». *Labour/Le Travail*, 79, 157-184.
- Oreopoulos, P. (2008). « Neighbourhood Effects in Canada : A Critique ». *Canadian Public Policy / Analyse de Politiques*, 34(2), pp. 237-258.
- Oreopoulos, P. (2002). *Les quartiers influencent-ils la réussite à long terme sur le marché du travail ? Comparaison des adultes qui ont grandi dans des ensembles de logements publics différents*. Division des Études de la Famille et du Marché du travail , University of California.
- Otero, M. (2005). « Santé mentale, adaptation sociale et individualité ». *Cahier de recherche sociologique*, 41(42), 65-89.
- Padgett, D. (2017). « Choosing the right qualitative approach(es) ». Dans D. Padgett, *Qualitative methods in social work research, 3rd Édition* (pp. 31-56). Thousand Oaks : Sage.

- Palmer, C., Ziersch, A., Arthurson, K., & Baum, F. (2004). « Challenging the stigma of public housing : preliminary findings from a qualitative study in South Australia ». *Urban Policy and Research*, 22, 411-426.
- Pelletier, M., & Rheault, S. (2005). *La réussite scolaire des garçons et des filles : L'influence du milieu socioéconomique*. Gouvernement du Québec, Québec.
- Petit, P., Bunel, M., Ene, E., & L'Horty, Y. (2016). « Effets de quartier, effet de département : discrimination à l'emploi ». *Revue économique*, 67(3), 525-550.
- Power, A. (2000). « Poor areas and social exclusion ». Dans A. Power, & W. Wilson, *Social Exclusion and the Future of Cities* (pp. 1-20). London: London School of Economics.
- Preston, V. (2011). *Precarious housing and hidden homelessness among refugees, aylum seekers, and immigrants in the Toronto Metropolitan Area*. CERIS.
- Pullen Sansfaçon, A. (2013). « La pratique anti-oppressive ». Dans E. Harper, & H. Dorvil, *Le travail social : théorie, méthodologies et pratiques*.
- Putnam, R. (2007). « E Pluribus Unum : Diversity and Community in the Twenty-First Century. ». *Scandinavian Political Studies*, 132(1), 137-174.
- Rahm, J., Lachaine, A., Martel-Reny, M.-P., & Kanouté, F. (2012). « Le rôle des organismes communautaires dans la réussite scolaire et le développement identitaire des jeunes issus de l'immigration ». *Diversité urbaine*, 12(1), 87-104.
- Recoquillon, C. (2009). « Les enjeux de la revitalisation urbaine : Harlem, du ghetto au quartier chic ». *La Découverte*, 132(1), 181-201.
- Robitaille, É., Séguin, A.-M., Lacourse, É., Vitaro, F., & Tremblay, R.-E. (2011). « Désavantage socioéconomique du quartier et comportements antisociaux des adolescents : quelle est l'échelle spatiale la plus probante? ». *Canadian Journal of Behavioural Science*, 43(2), 78-88.
- Rubinstein, R., & Parmelee, A. (1992). « Attachment to place and the representation of the life course by the elderly. » Dans I. Altman, & S. Low, *Place Attachment* (pp. 139-163). New York: Springer.
- Sletten, M. (2010). « Social costs of poverty; leisure socializing and the subjective experience of social isolation among 13-16 years old Norwegians ». *Journal of youth studies*, 13(3), 291-315.

- Statistique Canada. (2011). *Les résidents des quartiers à faible revenu : Enquête Nationale auprès des ménages (ENM)*. Statistique Canada, Ottawa.
- Sykes, B., & Musterd, S. (2011). « Examining neighbourhood and school effects simultaneously : what does the dutch evidence show? ». *Urban Studies*, 48(7), 1307-1331.
- Thomas, D. (2006). « A general inductive approach for analyzing qualitative evaluation data ». *American Journal of Evaluation*, 27(2), 237-246.
- van Kempen, E. (2002). « Poverty pockets and social exclusion : On the role of space in shaping social inequality ». Dans P. Marcuse, & E. van Kempen, *Of states and cities : The partitioning of urban space* (pp. 240-257). Oxford: Oxford University Press.
- Vieillard-Baron, H. (2011). « Banlieue, quartier, ghetto : de l'ambiguïté des définitions aux représentations ». *Nouvelle revue de psychologie*, 12(2), pp. 27-40.
- Visser, K., Bolt, G., & van Kempen, E. (2015). « Come and live here and you'll experience it : youths talk about their deprived neighbourhood ». *Journal of Youth Studies*, 18(1), 36-52.
- Wacquant, L. (2007). « Territorial stigmatisation in the age of advance marginality ». 91, 66-77.
- Wacquant, L. (2011). « Désolation urbaine et dénigrement symbolique dans l'hyperghetto ». 12(2), 13-25.
- Walsh, C., Hanley, J., Ives, N., & Hordyk, S. (2016). « Exploring the experiences of newcomer women with insecure housing in Montreal Canada ». *Migration & Integration*, 17, 887-904.
- Warr, D. (2005b). « There goes the neighbourhood : The malign effects of stigma ». *Social City*, 19, pp. 1-11.
- Waxman, C. (1983). *The Stigma of Poverty*. Elmsford, NY: Pegamon Press.
- White, M., Fong, E., & Cai, Q. (2003). « The segregation of Asian origin groups in the United States and Canada ». *Social Science Research*, 32(1), pp. 148-167.
- Zorn, N., Venne, M., & Poitras, A. (2015). *Les inégalités, un choix de société ?* Montréal: Institut du nouveau monde.

## ANNEXE A : GUIDE D'ENTREVUE DE GROUPE

### *Le quartier*

1. Parlez-moi un peu de votre quartier ? Habitez-vous depuis toujours dans le quartier ? Sinon, depuis combien de temps ? Connaissez-vous les raisons de votre déménagement ? Si oui, quelles sont-elles ? Si oui, comment s'est passé votre arrivée dans le quartier ?
2. Comment décririez-vous votre quartier ? Si vous le comparez à un autre quartier, remarquez-vous des choses ? Si oui, lesquelles ?
3. Comment pensez-vous que les autres le décrivent ? Vos amis qui habitent le quartier ? Vos amis qui n'habitent pas le quartier ? Votre famille ? Vos professeurs ? Les personnes (intervenants) qui travaillent au centre ? Ceux qui travaillent en maison de jeunes ? Partagez-vous leur opinion concernant le quartier ?
4. Pouvez-vous me parler de votre expérience dans le quartier ? Des choses que vous avez vues ? Que vous avez vécues ? Des choses qui vous ont surpris ? Des choses que vous trouvez normales ? Encore une fois, si je vous demande de le comparer à un autre quartier, trouvez-vous des ressemblances ou des différences ? Lesquelles ?
5. Y-a-t-il quoi que ce soit à propos du fait d'habiter dans ce quartier qui différencie votre vie de celle des autres ?
6. Est-ce qu'il y a quoique ce soit à propos du quartier qui rend le fait de se trouver un emploi, de se faire des amis...etc, plus difficile ?
7. Aux termes de cette discussion, êtes-vous en mesure d'identifier différents thèmes qui ont émergés de vos discours ? Des choses qui ressortent de cette discussion ?

*Manifestations de la stigmatisation dans le quartier (thèmes sur lesquels les jeunes seront invités à réaliser une performance artistique : freestyle)*

8. Est-ce que vous pensez que parce que vous habitez ce quartier, il vous arrive des choses négatives ? Pouvez-vous donner des exemples ? Pouvez-vous m'en parler un peu ? Par exemple :
  - a. En lien avec la police.
  - b. En lien avec la recherche d'emploi.

### *Statut social et identité sociale*

9. Allez-vous à l'école ? Si oui, laquelle ? Sinon, à quel âge avez-vous arrêté et pourquoi ? Est-ce que le fait d'aller à l'école est/était important pour vous ? Est-ce que vous pouvez m'en parler un peu plus ? Quelle importance vos parents accordent-ils à l'école ?
10. Pouvez-vous me décrire votre maison ? Combien êtes-vous à la maison ? Avec qui habitez-vous ? Quelles sont vos perceptions par rapport à votre logement ?
11. Vos parents ont-ils un travail ? Si oui, quel est-il ?
12. Vos amis habitent-ils dans le quartier ?

13. Pouvez-vous m'expliquer ce qui fait que vous ressemblez aux autres jeunes du quartier ? Et ce qui fait que vous êtes différents ?
14. Qu'est-ce que vous aimez de votre quartier ? Pourquoi ? Qu'est-ce que vous aimez moins ? Pourquoi ?
15. Pensez-vous habiter dans le quartier toute votre vie ? Quand vous serez adulte et que vous aurez votre propre logement, aimeriez-vous que ça soit dans ce quartier ? Pourquoi ? Où aimeriez-vous que ce soit ?

***Piste de solutions***

16. Qu'est-ce que vous avez envie de dire aux personnes qui travaillent auprès de vous ? Dans le quartier où à l'extérieur du quartier ? Les animateurs en maison de jeunes ? Les intervenants au centre ? Les professeurs ? Les policiers ?
17. Qu'est-ce que vous pourriez leur dire pour les aider à mieux comprendre votre quartier ?

## ANNEXE B : TABLEAU DE CODIFICATION DES THÈMES

| THÈMES                                | Le quartier : État des lieux               | Statut social et identité sociale   | Stigmatisation et discrimination | Le rapport au quartier                |
|---------------------------------------|--|-------------------------------------|----------------------------------|---------------------------------------|
| 1 <sup>er</sup> SOUS-THÈME            | Isolement géographique                     | Moyens de subsistance de la famille | Réputation du quartier           | Liens inter-résidents                 |
| Éléments discutés dans ce sous-thème. |  |                                     |                                  |                                       |
| 2 <sup>e</sup> SOUS-THÈME             | Surreprésentation des familles immigrantes | Logement                            | Généralisations                  | Une « culture » du quartier           |
| Éléments discutés dans ce sous-thème. |  |                                     |                                  |                                       |
| 3 <sup>e</sup> SOUS-THÈME             | Présence de désordres                      | Rapport à l'école et l'éducation    | Impact sur le réseau             | Relation amour/haine avec le quartier |
| Éléments discutés dans ce sous-thème. |  |                                     |                                  |                                       |
| 4 <sup>e</sup> SOUS-THÈME             | Entretien du quartier                      | Aspirations futures                 | Sentiment de honte               |                                       |
| Éléments discutés dans ce sous-thème. |  |                                     |                                  |                                       |